

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET
DE L'ELEVAGE

RAPPORT ANNUEL 2011

PROGRAMME PAIOSA

BDI0905511-BDI1006511



ABRÉVIATIONS	4
1 FICHE PROGRAMME	8
2 RÉSUMÉ	10
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	10
2.2 POINTS SAILLANTS	10
2.3 RISQUES CLE.....	11
2.4 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS CLE	11
3 ANALYSE DE L'INTERVENTION	13
3.1 CONTEXTE	13
3.1.1 <i>Evolution du contexte</i>	13
3.1.2 <i>Ancrage institutionnel</i>	14
3.1.3 <i>Modalités d'exécution</i>	14
3.1.4 <i>Dynamique « Harmo »</i>	15
3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE	17
3.2.1 <i>Indicateurs</i>	17
3.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	18
3.2.3 <i>Risques et hypothèses</i>	18
3.2.4 <i>Critères de qualité</i>	18
3.2.5 <i>Impact potentiel</i>	18
3.2.6 <i>Recommandations</i>	19
3.3 RESULTAT 1 - LES CAPACITÉS DU MINAGRIE À ASSURER SES FONCTIONS RÉGALIENNES SONT AMÉLIORÉES (VOLET VAIM).....	20
3.3.1 <i>Indicateurs</i>	20
3.3.2 <i>Bilan activités</i>	23
3.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
3.3.4 <i>Risques et hypothèses</i>	24
3.3.5 <i>Critères de qualité</i>	25
3.3.6 <i>Exécution budgétaire</i>	25
3.3.7 <i>Recommandations</i>	25
3.4 RESULTAT 2 - LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DE SEMENCES ET PLANTS DE QUALITE SONT AUGMENTEES (VOLET VSEM).....	27
3.4.1 <i>Indicateurs</i>	27
3.4.2 <i>Bilan activités</i>	30
3.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	30
3.4.4 <i>Risques et hypothèses</i>	31
3.4.5 <i>Critères de qualité</i>	31
3.4.6 <i>Exécution budgétaire</i>	32
3.4.7 <i>Recommandations</i>	32
3.5 RESULTAT 3 - LA RECHERCHE AGRONOMIQUE PRODUIT DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS REpondant AUX BESOINS DU MONDE AGRICOLE (VOLET VRECH).....	34
3.5.1 <i>Indicateurs</i>	34

3.5.2	<i>Bilan activités</i>	36
3.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	36
3.5.4	<i>Risques et hypothèses</i>	37
3.5.5	<i>Critères de qualité</i>	37
3.5.6	<i>Exécution budgétaire</i>	37
3.5.7	<i>Recommandations</i>	37
3.6	RESULTAT 4 - LES CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES ET D'ÉLEVAGE SONT AMÉLIORÉES DANS LES RÉGIONS DE L'IMBO, DU MOSO ET DU BUGESERA (VOLET VDEVA)	38
4	THÈMES TRANSVERSAUX	39
4.1	GENRE.....	39
4.2	ENVIRONNEMENT	39
5	DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL & SUIVI	40
6	LEÇONS APPRISES	41
7	ANNEXES	42
7.1	CADRE LOGIQUE.....	43
1.1.1	CADRE LOGIQUE DE L'OBJECTIF SPÉCIFIQUE	43
1.1.2	CADRE LOGIQUE DU VOLET VAIM.....	45
1.1.3	CADRE LOGIQUE DU VOLET VSEM	47
1.1.4	CADRE LOGIQUE DU VOLET VRECH	49
1.1.5	CADRE LOGIQUE DU VOLET VDEVA.....	50
7.2	ACTIVITÉS M&E.....	51
7.3	RAPPORT "BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M)	53
7.4	BÉNÉFICIAIRES	64
7.5	PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE Q1-2011	65

Abréviations

ADISCO	Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines
ARCANE	Appui au renforcement des capacités des acteurs non étatiques
ATN	Assistante technique national
ATI	Assistant technique international
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BV	Bassins versants
CAI	Centre d'Appui aux Initiatives
CAPAD	Collectif des Associations Paysannes pour l'Auto Développement
CASOBU	Cadre associatif des solidaires du Burundi
CDC	Comité de Développement Collinaire
CCDC	Comité communaux de développement communautaire
CDMT	Cadre de dépense à moyen terme
CEPGL	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
CPF	Centre pour les Femmes
CNCA	Comité National de Comité des Aides
CNS	Conseil national semencier
CNTA	Centre national des techniques agricoles
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTB	Coopération Technique de Belgique
CTNVH	Comité technique national d'homologation et de certification des variétés
DAF	Direction Administrative et Financière
DELCO	Délégué à la cogestion
DGA	Direction Générale de l'Agriculture
DGCD	Direction Générale pour la Coopération au Développement
DGMAVA	Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto Développement et la Vulgarisation Agricole.

DGE	Direction Générale de l'Élevage
DGR	Direction du génie rural
DGPAAE	Direction Générale de la Planification Agricole et de l'Élevage
DI	Directeur d'intervention
DPAE	Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Élevage
DPSP	Direction de la Promotion des semences et Plants
FACAGRO	Faculté des sciences agronomiques du Burundi
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FONIC	Fonds National d'Investissement Communal
FOPABU	Forum des organisations de producteurs agricoles du Burundi
GSADR	Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IFDC	International center for soil fertility and agricultural development
IMF	Institution de Micro Finance
INADES	Institut Africain pour le Développement économique et Social
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ISTEEBU	Institut des Statistiques et d'Études Economiques du Burundi
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MINAGRIE	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
MINEEATU du Tourisme	Ministère de l'Environnement, de l'Eau, de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme
ODM	Objectifs de Développement du Millénaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisations Paysannes/ Organisation de Producteurs
PADAP	Projet d'Appui au Développement Agricole (de Kirundo, de Cibitoke)
PAI-MINAGRIE	Projet d'Appui Institutionnel au MINAGRIE
PAI-ISABU	Projet d'appui institutionnel à l'ISABU
PAIOSA	Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole
PAIOSA 1	Première tranche de financement du PAIOSA – Démarrage en 2010

PAIOSA 2	Seconde tranche de financement du PAIOSA – Démarrage en 2011
PAIVA-B	Programme d'Appui à l'Intensification et à la Valorisation Agricole (
PAPV	Projet d'appui aux populations vulnérables de Ruyigi
PARFS	Projet d'appui et de relance de la filière semencière
PARSAD	Projet d'Appui à la Restauration de la Sécurité Alimentaire
PARSE	Programme d'Appui à la Reconstruction du Secteur Elevage
PASAN	Plan d'action de la stratégie agricole nationale
PCDC	Plan Communal de Développement Communautaire
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Aricaïne
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PNIA	Plan national d'investissement agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPCDR	Programme Post-Conflict de Développement Rural
PRASAB	Projet de Réhabilitation et d'Appui au Secteur Agricole du Burundi
PRDMR	Programme de Relance et de Développement du Monde Rural
PRODEFI	Programme de développement des filières
PRODEMA	Agro-pastoral productivity and markets Development Project
PTF	Partenaires techniques et financiers
PTRPC	Programme Transitoire de Reconstruction Post conflit
RAF	Responsable administratif et financier
RH	Ressources Humaines
RIM	Réseau des Institutions de Micro-finance au Burundi
SAN	Stratégie Agricole Nationale
SMCL	Structure mixte de concertation locale
SNS	Service national semencier
SOCCS	Service officiel de contrôle et de certification de semences
SPAT	Schéma provincial d'aménagement du territoire
UCODE	Union des Coopératives pour le Développement
UE	Union européenne
UF	Unité Fonctionnelle (du PAIOSA)
UGP	Unité de Gestion du Projet

USAID United States Agency for International development
VIH/SIDA Virus de l'Immunodéficience Humaine/SIDA
VAIM Volet Appui Institutionnel au MINAGRIE (du PAIOSA)
VRECH Volet Appui Institutionnel à la Recherche (du PAIOSA)
VSEM Volet Appui au secteur semencier (du PAIOSA)
VDEVA Volet Développement Agricole (du PAIOSA)

1 Fiche programme

N° d'intervention DGCD	NN 3008575 et NN 3010149
Code Navision CTB	2 tranches de financement : BDI 0905511 (PAIOSA 1) et BDI1006511 (PAIOSA 2)
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
Durée de l'intervention	60 mois pour l'exécution (72 mois à partir de la signature de la convention spécifique)
Date de l'intervention	2010 (PAIOSA 1) et 2012 (PAIOSA 2)
Contribution du pays partenaire	1.000.000 euros
Contribution belge	13.000.000 euros (PAIOSA 1) et 23.000.000 euros (PAIOSA 2)
Secteur (codes CAD)	31110/31120
Brève description de l'intervention	L'intervention vise à appuyer l'émergence et le développement d'une professionnalisation agricole, et un renforcement des autorités sectorielles.
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Services de coordination et de suivi/évaluation du MINAGRIE • Institutions publiques de recherche et de contrôle semencier • Producteurs agricoles des 3 régions d'intervention • Opérateurs privés des filières semencières et des filières agro-alimentaires appuyées
Objectif global	Contribuer de manière durable à la réduction de la pauvreté et soutenir la croissance économique du Burundi à travers l'augmentation de la productivité des facteurs de production, la valorisation maximale des productions, la diversification des opportunités de revenus, la préservation et le maintien des ressources naturelles et environnementales.
Objectif spécifique	Les productions agricoles et d'élevage dans les trois régions naturelles d'intervention (Mosso, Bugesera, Imbo), sont augmentées et mieux valorisées dans un environnement institutionnel au niveau central, déconcentré et décentralisé favorable au développement des activités agricoles
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • R1 : Les capacités du MINAGRIE à assurer ses fonctions régaliennes sont améliorées (Volet VAIM) • R2 : La production et l'utilisation de semences

	<p>et plants de qualité sont augmentées (Volet VSEM)</p> <ul style="list-style-type: none">• R3 : La recherche Agronomique produit des résultats et recommandations répondant aux besoins du monde agricole (Volet VRECH)• R4 : Les conditions de production et de mise en marché des produits agricoles et d'élevage sont améliorées dans les régions de l'IMBO, du MOSO et du BUGESERA (Volet VDEVA)
--	---

2 Résumé

Il est à noter que le démarrage opérationnel du programme PAIOSA n'a débuté qu'en septembre 2011. Le présent rapport ne concerne donc que les 4 premiers mois de période de démarrage du programme.

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficienc	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique - Les productions agricoles et d'élevage sont augmentées et mieux valorisées dans un environnement institutionnel favorable.	<i>Prématuré</i>	<i>Prématuré</i>	<i>Prématuré</i>
R1 : Les capacités du MINAGRIE a assurer ses fonctions régaliennes sont améliorées (Volet VAIM)	<i>Prématuré</i>	<i>Prématuré</i>	<i>Prématuré</i>
R2 : La production et l'utilisation de semences et plants de qualité sont augmentées (Volet VSEM)	<i>Prématuré</i>	<i>Prématuré</i>	<i>Prématuré</i>
R3 : La recherche Agronomique produit des résultats et recommandations répondant aux besoins du monde agricole (Volet VRECH)	<i>Prématuré</i>	<i>Prématuré</i>	<i>Prématuré</i>
R4 : Les conditions de production et de mise en marché des produits agricoles et d'élevage sont améliorées dans les régions de l'IMBO, du MOSO et du BUGESERA (Volet VDEVA)	<i>Volet qui démarrera en 2012</i>	<i>Volet qui démarrera en 2012</i>	<i>Volet qui démarrera en 2012</i>

Tranche de financement	Budget (eur)	Dépense 2011 (eur)	Dépenses totales au 31/12/2011 (eur)	Solde budget (eur)	Taux d'exécution (%)
BDI 0905511 (PAIOSA 1)	13.000.000	842.029	842.029	12.157.971	7
BDI1006511 (PAIOSA 2)	23.000.000	0	0	23.000.000	0

2.2 Points saillants

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie burundaise où elle contribue à hauteur de 40 à 56% au produit intérieur brut et pour 86 % aux recettes d'exportation (café, thé, coton), fournissant 95% de l'offre alimentaire et occupant environ 92% de la population.

L'année 2011 a vu le démarrage effectif du programme PAIOSA. La première tranche de financement (PAIOSA 1) n'a démarré de manière opérationnelle qu'en septembre 2011 (au lieu de mai initialement espéré) à travers l'affectation de l'équipe de coordination

(UAC) et la transition progressive des projets RAFS et PAI MINAGRIE vers les volets VSEM et VAIM.

Parallèlement, la formulation de la seconde tranche de financement du PAIOSA (PAIOSA 2) a été menée durant cette période pour aboutir à la signature d'une Convention Spécifique en décembre 2011.

Dans ses premiers mois d'intervention et en vue de concentrer ses efforts, le PAIOSA a sélectionné 4 filières structurantes pour lesquelles la transversalité de l'ensemble des volets sera recherchée : maïs, lait, riz et banane.

Le secteur a connu une réforme de l'organisation du MINAGRIE, la mise en chantier de la création d'une plateforme paysanne (FOPABU), l'adoption du PNIA (Plan National d'Investissement Agricole), l'opérationnalisation d'une organisation des opérateurs privés du secteur semencier (COPROSEBU) et le renouvellement du CA et de Comité de Direction de l'ISABU.

La pluviométrie 2011 a plutôt été favorable et l'intégration du Burundi au marché de la Communauté est africaine est effective.

2.3 Risques clé

Les risques clefs sont les suivants :

- Mise à disposition par le gouvernement burundais des cadres et des moyens pour la création des services du nouvel organigramme,
- Application professionnelle des mécanismes de contractualisation à la performance des agents par le MINAGRIE, notamment en matière d'évaluation,
- Les interventions du MINAGRIE (principalement les DPAA) dans des activités non régaliennes (production de semences, engrais,...) et la transition actuelle entre aide d'urgence gratuite de certains PTF et le passage vers des appuis au développement économique durable pour l'appui au secteur semencier créent des situations de concurrence déloyale entre secteurs privés et publics,
- Pertes de compétitivité de certaines filières en lien avec le marché de la Communauté Est-Africaine,
- Création de « doublons » ou « goulots » naissant du passage d'une approche projet à une approche programme (répartition des responsabilités entre volets, UAC et représentation) ; manque de ressource experte en matière de génie rural,
- Orientation des concepts d'appui institutionnels vers des appuis matériels non structurés au détriment des appuis de renforcement des capacités.
- Perte d'efficacité liée à la sous-estimation des ressources nécessaires à la gestion des transitions entre projets antérieurs PAIOSA et les volets ainsi qu'à la co-existence temporaire de 2 systèmes administratifs parallèles.

2.4 Leçons apprises et recommandations clé

Les recommandations clefs sont les suivants :

- Lobbying auprès du MINAGRIE pour assurer la mise à disposition des cadres et des moyens pour la création des services du nouvel organigramme,
- Création d'un pool d'agents formés sélectionnable pour les postes de régulation/contrôle du secteur semencier
- Mise en place progressive des mécanismes de contractualisation à la performance des agents du MINAGRIE, notamment en regard de l'évaluation des 6 premiers mois pilotes avec les DPAAE et les contrats de chantier,
- Lobbying pour réduire les interventions du MINAGRIE (principalement les DPAAE) dans des activités non régaliennes (production de semences) et assurer des situations de concurrence loyale entre secteurs privés et publics,
- Orientation des appuis publics vers les secteurs compétitifs en regard du marché de la Communauté est africaine,
- Affinage du set-up opérationnel du PAIOSA, dont stratégie mobilisation/création expertise génie rural,
- Harmonisation des concepts d'appui institutionnels du PAIOSA et sensibilisation des institutions partenaires,
- Meilleure préparation des transitions entre projets antérieurs PAIOSA et les volets et limitation de la co-existence temporaire de 2 systèmes administratifs parallèles dans le cadre de cette transition.

3 Analyse de l'intervention

3.1 Contexte

3.1.1 Evolution du contexte

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie burundaise où elle contribue à hauteur de 40 à 56% au produit intérieur brut et pour 86 % aux recettes d'exportation (café, thé, coton), fournissant 95% de l'offre alimentaire et occupant environ 92% de la population.

L'année 2011 a vu le démarrage effectif du programme PAIOSA. La première tranche de financement (PAIOSA 1) n'a démarré de manière opérationnelle qu'en septembre 2011 (au lieu de mai initialement espéré) à travers l'affectation de l'équipe de coordination (UAC) et la transition progressive des projets RAFS et PAI MINAGRIE vers les volets VSEM et VAIM.

Parallèlement, la formulation de la seconde tranche de financement du PAIOSA (PAIOSA 2) a été menée durant cette période pour aboutir à la signature d'une Convention Spécifique en décembre 2011.

Il est important de signaler que durant la période, les volets VSEM et VAIM ont assurés, en plus du démarrage de leurs activités, la gestion d'activités de clôtures des projets RAFS et PAI MINAGRIE.

En matière d'ancrage institutionnel et de dynamique d'alignement, il faut noter que le démarrage effectif de l'intervention a été facilité par l'obtention de résultats des projets antérieurs au PAIOSA et notamment l'adoption de la nouvelle organisation du MINAGRIE, l'existence du plan national d'investissement agricole (PNIA), les propositions de textes juridiques liés au secteur semencier ainsi que la nomination d'un nouveau conseil d'administration pour l'ISABU.

La mise en place d'un « Board » PAIOSA réunissant les directions de chaque volet/projet agricole financés au travers de la CTB facilite la cohérence et la complémentarité des interventions et des équipes.

Le secteur des organisations paysannes (OP) se structure et a vu l'initiative de la création d'une plateforme paysanne (FOPABU), l'organisation d'un forum paysan ainsi qu'une volonté de professionnalisation des opérateurs privés du secteur semencier (COPROSEBU). Ces initiatives seront soutenues et devraient contribuer à faciliter le retrait des interventions non régaliennes (production de semences, engrais,...) du MINAGRIE (principalement les DPAAE). La situation actuelle de ces interventions limite les opportunités de développement d'une agriculture de marché qui est un objectif principal de la Stratégie Agricole Nationale à laquelle le PAIOSA s'intègre.

La transition actuelle entre aide d'urgence gratuite et passage vers des appuis au développement économique durable (du type PAIOSA) présente des situations de concurrence peu productive entre les systèmes ; la coordination des intervenants doit être améliorée et constituer une priorité de PAIOSA, tant au niveau national que

provincial.

La pluviométrie 2011 a plutôt été favorable à la situation de production alimentaire et commerciale.

L'intégration du Burundi au marché de la Communauté est africaine est effective. Les risques et opportunités de compétitivité de ce nouveau cadre sont à prendre en compte de manière renforcée dans les choix de soutiens publics.

3.1.2 Ancrage institutionnel

Score: Approprié

L'ancrage du PAIOSA au sein des institutions du MINAGRIE est positif et renforcé par le fait que ce dernier est en cours de réorganisation, notamment grâce aux propositions des projets RAFS, PAI Minagrie et PAI Isabu. Le décret portant organisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage vient d'être signé ce 25 novembre 2011. Les directions dans lesquelles le PAIOSA s'ancre sont clairement identifiées : DGA – DGPAE – SECRETARIAT PERMANENT, ISABU et 5 DPAE.

L'organigramme du Ministère ainsi que les cellules du Secrétariat Permanent dans lesquelles s'insère le VAIM sont en cours de réaménagement et de mise en place.

Il faut noter que les institutions que le VSEM doit appuyer ne sont pas encore créées ; les ordonnances portant sur la création de l'Office National de Contrôle et Certification Semencière (ONCCS) et de la Direction de la Promotion des Semences et Plants nouvelle (DPSPn) n'ayant pas encore été promulguées. Leur mise en place opérationnelle est attendue pour le premier semestre 2012.

L'ancrage du VRECH à l'ISABU est approprié ; il est toutefois à noter que 75 % du Comité de Direction et l'ensemble du Conseil d'Administration (CA) ont été renouvelés en 2011.

L'ancrage des antennes dans les 3 régions naturelles d'intervention du VDEVA sera finalisé en 2012 ; ces antennes seront ancrées au sein des DPAE qu'elles appuient.

Ces nouvelles institutions et nouvelles équipes sont potentiellement sources de nouvelles dynamiques, ce qui représente, en droite ligne des changements promus par les projets antérieurs au PAIOSA, une grande opportunité pour l'efficacité des appuis institutionnels. Il faut noter que ces nouvelles équipes et structures engendrent également un besoin de période de prise en main et de développement des capacités à gérer leurs mandats.

3.1.3 Modalités d'exécution

Score: Approprié

L'année 2011 a vu la mise en place d'un set-up opérationnel d'exécution passant de l'approche projet vers une approche programme caractérisée par une mutualisation des services administratifs et financiers ainsi que la création d'une unité de coordination et d'appui technique à l'ensemble. Ces changements ajoutent de la valeur à l'exécution et il sera important de continuer à ajuster le processus en 2012 en vue de limiter les éventuels « doublons » ou « goulots » naissant du changement (entre volets, UAC et

représentation). Les modalités de gestion de l'autonomie du volet VRECH (basé à l'ISABU, institution indépendante bénéficiant de ses propres organes de gestion administrative et financière mais dont les audits ont pointés des risques) devront aussi être affinées.

La gestion de la transition entre la fin des projets antérieurs PAIOSA et le début des activités des volets PAIOSA génère la mobilisation des mêmes ressources sur 2 interventions administrativement différentes. Cette situation facilite la cohérence de l'ensemble mais engendre des risques de pertes d'efficacité des équipes. Des mesures seront prises en 2012 pour mettre en place des périodes de « tuilage » avec ressources étoffées.

La composition des équipes techniques PAIOSA (Assistants Techniques Nationaux) a été réduite vis-à-vis du DTF en vue de favoriser la mobilisation de ressources internes à l'administration. Cette approche, bénéfique à moyen terme en termes d'appropriation, engendre aussi à court terme des contraintes de capacités d'exécution en regard de la période nécessaire à la mise en place des systèmes de mobilisation des ressources internes.

La clé de répartition appliquée à la formulation du PAIOSA entre les fonds soumis à la réglementation de marchés belge (régie – applicable aux ressources humaines et aux prestations intellectuelles) et burundaise (cogestion – applicables aux autres dépenses), est adaptée à un processus efficace de recrutement de prestations intellectuelles. Quel que soit la législation appliquée, la transparence est mise en œuvre et doit continuer à être développée par une participation des parties belge et burundaise dans les processus de marchés et recrutements.

Le volet VAIM, au travers de la réalisation de l'enquête agricole et de nombreux petits dossiers de contractualisation avec l'administration, génère un nombre important d'opérations de microgestion pouvant limiter son efficacité ; cette solution étant néanmoins la seule qui a permis de démarrer l'enquête en temps voulu en regard des contraintes de saison.

Les modalités de complémentarité d'exécution entre le volet VDEVA du PAIOSA et les projets PADAP et APV sont en préparation.

3.1.4 Dynamique « Harmo »

Harmonisation

En tant que programme sectoriel, PAIOSA a une plus grande capacité d'harmonisation. Au travers de l'appui à un système de suivi-évaluation – planification du PNIA, le PAIOSA facilite l'harmonisation de l'ensemble des interventions du MINAGRIE et de ses partenaires.

PAIOSA est influencé et influence les autres acteurs bilatéraux, multilatéraux, organisations et privés contribuant au développement du secteur agricole et notamment le FIDA, la FAO, l'UE, la coopération Néerlandaise, la Banque Mondiale, la Chambre d'Agribusiness, la FOPABU et ses membres ainsi que les autorités locales dans les provinces d'intervention. Ces influences se matérialisent à travers les initiatives suivantes :

- La mise en place et l'appui au fonctionnement du GSADR (groupe sectoriel agriculture et développement rural) contribuent beaucoup à l'harmonisation des projets, programmes et autres interventions dans le secteur agricole,
- La concertation avec le Centre National de Coordination des Aides, également supporté par la CTB
- L'harmonisation interne et la recherche de complémentarité technique entre les volets et leurs partenaires (les potentiels de synergie avec les projets provinciaux et autres appuis institutionnels sont encore insuffisamment exploités)
- L'appui à la coordination des acteurs dans les Provinces d'intervention
- L'appui à la concertation du secteur semencier (il faut toutefois noter des divergences entre acteurs appuyant le secteur semencier en regard de la vision des rôles de l'état et du privé)
- La recherche de complémentarités opérationnelles avec les organisations paysannes et organisations d'opérateurs privés

Alignement :

L'ensemble des interventions du PAIOSA sont alignées sur la SAN et le PNIA (soutenus par VAIM). Si PAIOSA dispose de son propre système de suivi/évaluation lié aux règles CTB, celui-ci se développe de manière telle qu'il puisse être intégré au suivi-évaluation du PNIA.

La stratégie de VSEM est alignée plus spécifiquement sur la loi semencière de mai 2009 et les textes juridico-techniques d'opérationnalisation préparés avec l'assistance du projet RAFS.

VRECH est inséré dans l'ISABU et aligné sur sa stratégie et plus spécifiquement sur son plan Directeur de la Recherche.

La stratégie de VDEVA, lors de son démarrage en 2012, devra s'aligner plus spécifiquement sur les stratégies provinciales et communales en matière agricole.

Dans la limite des règles de la CTB, l'alignement sur la législation burundaise en matière de procédures de passation de marchés est fort à l'exception des marchés de prestations intellectuelles qui peuvent être régis par le droit belge.

La gestion administrative et financière est principalement régie par les règles de la CTB.

Appropriation :

L'appropriation est théoriquement forte car l'ensemble des institutions et acteurs appuyés par le PAIOSA ont été associés de manière étroite à la formulation et sont associés au processus de planification et de suivi à travers les Comités Techniques de chaque volet. Les institutions dans lesquelles s'ancrent les volets et leurs décideurs ont par ailleurs participé au processus d'élaboration du set-up opérationnel du PAIOSA.

La nomination de nouvelles équipes / structures (voir point 3.1.2) nécessite toutefois un effort de ré-appropriation. Il faut aussi noter que les retards pris dans la publication des nouveaux textes relatifs à la régulation du système semencier ont généré une période instable pendant laquelle l'appropriation du système normatif soutenu par PAIOSA n'est pas optimal.

3.2 Objectif spécifique

3.2.1 Indicateurs

Dans le cadre du démarrage récent du programme, un travail de validation du cadre logique et des indicateurs. Ce travail a abouti à des propositions ajustées d'indicateurs, valeurs cibles et valeurs baselines (lorsque c'était possible) tels que présentés ci-dessous. La finalisation du cadre de référence du suivi-évaluation s'effectuera en 2012 à travers son lien avec le cadre de référence PNIA ainsi qu'une consultance externe qui établira la 'baseline' complète. L'ensemble sera ensuite validé par la SMCL.

Indicateurs	Lien CL	Commentaire	Valeur cible	Valeur 'Baseline'
OS1 : une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permet une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention				
<i>Productions agricoles et d'élevage dans les provinces d'intervention</i>	OS1	A modifier par « Taux annuel d'augmentation de la production agricole et animale dans les provinces d'intervention »	10 % (= cible PNIA)	---
<i>Taux d'insécurité alimentaire dans les provinces d'intervention</i>	OS1	Enquête auprès des ménages (à formuler sous forme d'un indice de vulnérabilité, tel que calculé à Ruyigi ?)	0 % (= cible PNIA)	75 % (2011 document PNIA) Indice de vulnérabilité Ruyigi 2011 = 5,5 sur une échelle de 10
<i>Revenus des ménages agricoles dans les provinces d'intervention</i>	OS1	A modifier par « Proportion de ménages qui estiment que leurs revenus ont augmenté depuis la mise en œuvre du programme dans les provinces d'intervention »	Fixé à 70 % à Ruyigi	48,7 % (2011 Ruyigi)
OS2 : un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et para-agricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé				
<i>Performance organisationnelle et institutionnelle des services centraux du MINAGRIE, DPAEs et ISABU</i>	OS2	A modifier par « Degré d'efficacité et d'efficience du MINAGRIE » Mesure globale de la performance du ministère (niveau central et DPAE) Exprimé à l'aide d'un barème [0 à 4] à fournir par une évaluation participative par un comité interne du MINAGRIE et/ou par des évaluateurs externes	4	1
<i>Nombre d'OP professionnelles dans les provinces d'intervention intégrées dans des filières</i>	OS2	A valider lors de la mission baseline	A définir	A définir
<i>Nombre de cadres de</i>	OS2	A valider lors de la mission baseline	A définir	A définir

<i>concertation fonctionnels aux différents niveaux permettant d'améliorer l'efficacité des services rendus aux opérateurs dans les filières.</i>				
---	--	--	--	--

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

A ce stade de l'état d'avancement, l'analyse des progrès relatifs à l'atteinte de l'objectif spécifique est prématurée.

3.2.3 Risques et hypothèses

Risque/hypothèse (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
<i>Les politiques de GRH au niveau des Services Publics incitent les agents à fournir des prestations de qualité,</i>	Moyen	Une réforme de la fonction publique est en cours mais la contrainte budgétaire reste importante vis-à-vis des perspectives d'évolution salariale	Moyen	B
<i>Les décisions prises par le gouvernement burundais améliorent le climat des affaires et encouragent les investissements dans le secteur agricole (inclus amont et aval),</i>	Moyen	Activités productives des DPAE créent des situations de concurrence déloyale pour les investisseurs privés. Néanmoins des réformes en cours telles que le foncier et l'investissement constituent des leviers intéressants	Moyen	C Réduire le risque
<i>Le système de formation professionnelle mis en place par le gouvernement permet aux populations rurales de saisir des opportunités d'emplois dans le secteur non agricole.</i>	A définir	A définir	A définir	A définir
<i>Les principes de la déclaration de Paris sont effectivement appliqués par les acteurs</i>	Faible	Les partenaires habituels dont la BM, le FIDA, la BAD, CTB, USAID, UE appuient les politiques et plans sectoriels	Moyen	A

3.2.4 Critères de qualité

A ce stade de l'état d'avancement, l'analyse des critères de qualités relatifs à l'atteinte de l'objectif spécifique est prématurée.

3.2.5 Impact potentiel

A ce stade de l'état d'avancement, l'analyse de l'impact potentiel est prématurée.

3.2.6 Recommandations

A ce stade de l'état d'avancement, les recommandations relatives à l'objectif spécifique sont prématurées.

3.3 Résultat 1 - Les capacités du MINAGRIE à assurer ses fonctions régaliennes sont améliorées (Volet VAIM)

3.3.1 Indicateurs

Dans le cadre du démarrage récent du programme, chaque volet a réalisé un travail de validation du cadre logique et des indicateurs. Ce travail a abouti à des propositions ajustées d'indicateurs, valeurs cibles et valeurs baselines (lorsque c'était possible) tels que présentés ci-dessous. La finalisation du cadre de référence du suivi-évaluation s'effectuera en 2012 à travers son lien avec le cadre de référence PNIA ainsi qu'une consultation externe qui établira la 'baseline' complète. L'ensemble sera ensuite validé par la SMCL.

Indicateurs	Lien CL	Commentaire	Valeur cible	Valeur 'Baseline'
<i>Existence de liens explicites entre les objectifs de la SAN et des services fonctionnels en charge d'en assurer la mise en œuvre et le suivi</i>	R1	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A supprimer	so	so
<i>Nombre de DTF effectivement alignés explicitement sur les stratégies nationales</i>	R1	A modifier par « <i>Proportion de documents de projet effectivement alignés explicitement sur les stratégies nationales</i> » Permet de vérifier si tous les PTF s'alignent sur le PNIA (ex : pas de programme SA parallèle)	100	A déterminer
<i>Degré de satisfaction des utilisateurs de services publics pour chaque fonction régaliennne (Méthodes des changements les + significatifs)</i>	R1	A modifier par « <i>Degré d'efficacité et d'efficience du MINAGRIE à assurer ses fonctions régaliennes (méthode des changements les + significatifs)</i> » A évaluer par les acteurs (services du MINAGRIE, DPAE et partenaires) et les utilisateurs (Ministre + SP + conseillers) Exprimé à l'aide d'un barème [0 à 4 *] par grande fonction régaliennne appuyée par le PAIOSA : <ul style="list-style-type: none"> - Planification et programmation - Suivi évaluation et capitalisation - Coordination des interventions - Communication et information - (la fonction <i>Recherche</i> sera évaluée de la même manière dans le cadre du volet ISABU) 	4	1
<i>Existence de documents de planification et de programmation actualisés et cohérents entre eux</i>	SR 01.01	Il s'agit ici du CDMT de la SAN et/ou des documents de chiffrage du PNIA Exprimé à l'aide d'un barème [0 à 4*]	4	2
<i>Nombre de secteurs dotés de documents de politiques sous sectorielles</i>	SR 01.01	Les stratégies sous-sectorielles prioritaires suivantes ont été identifiées:	8	2 (Elevage et BV)

		<ul style="list-style-type: none"> - Bassins versants et marais ; - Organisations des producteurs agricoles; - Riz ; - Elevage (notamment stratégies de repeuplement du cheptel) ; - Crédit agricole ; - Certaines filières vivrières (banane, pomme de terre) ; - Vulgarisation. 		
<i>Existence d'informations fiables et actualisées sur le secteur agricole au Burundi</i>	SR 01.02	A modifier comme « <i>Existence d'informations fiables et actualisées sur le secteur agricole au Burundi : nombre de publications de l'Enquête Nationale Agricole du Burundi</i> » 3 publications attendues par an, soit en théorie 12 publications durant PAIOSA 1 (fin 2015)	12	0
<i>Utilisation effective des produits de capitalisation et suivi-évaluation par les utilisateurs</i>	SR 01.02	Exprimé à l'aide d'un barème [0 à 4*]	4	0
<i>Degré d'harmonisation des procédures par les partenaires</i>	SR 01.03	Indicateur imprécis et difficilement mesurable.		
<i>Existence et mise à jour de tableaux de bords de suivi des interventions du secteur agricole</i>	SR 01.03	A modifier par « <i>Nombre de provinces disposant d'une BD à jour des intervenants sur le secteur agricole</i> » Prévu dans 3 DPAEs dans un premier temps	16	0
<i>Existence de cadres de concertation thématiques et géographiques (provinces) effectivement pilotés par le MINAGRIE</i>	SR 01.03	A modifier par « <i>Nombre de provinces disposant d'un cadre de concertation thématique fonctionnel et effectivement piloté par le MINAGRIE</i> » Prévu dans 3 DPAEs dans un premier temps	16	0
<i>Existence d'un organigramme révisé mieux adapté aux missions du MINAGRIE et de plans de restructuration</i>	SR 01.04	A modifier par « <i>Degré d'application de l'organigramme révisé mieux adapté aux missions du MINAGRIE et de plans de restructuration</i> » Exprimé à l'aide d'un barème [0 à 4*] (en considérant notamment le nombre de cellules de coordination mises en place et fonctionnelles au sein du SP)	4	1
<i>Fonctionnalité des systèmes de communication internes du MINAGRIE</i>	SR 01.05	Exprimé à l'aide d'un barème [0 à 4*]	4	1
<i>Augmentation quantitative et qualitative des informations transmises par la MINAGRIE</i>	SR 01.05	Exprimé à l'aide d'un barème [0 à 4*] (en considérant notamment le nombre de publications et/ou produits diffusés trimestriellement vers le secteur privé, et le niveau de satisfaction des utilisateurs)	4	0
Autres indicateurs proposés				
<i>Proportion des interventions sur le secteur agricole correctement renseignées</i>	SR 01.01	Sur base des partenaires qui auront fourni les fiches PIP relatives à leurs	100 %	60 % (estimation)

<i>dans la BD PIP</i>		interventions		grossière)
<i>Fonctionnalité du dispositif de S/E du PNIA</i>	SR 01.02	Exprimé à l'aide d'un barème [0 à 4*]	4	0
<i>Fonctionnalité du GSADR et des sous-groupes sectoriels</i>	SR 01.03	Exprimé à l'aide d'un barème [0 à 4*] (en considérant notamment la fréquence de réunion, les taux de participation, l'appréciation des membres...)	4	2
<i>Nombre de provinces disposant d'une matrice à jour des OPA et des entreprises privées</i>	SR 01.03	Prévu dans 3 DPAEs dans un premier temps	16	0
<i>Existence d'une étude validée sur l'intégration sous régionale du secteur agricole</i>	SR 01.03		Validation : juin 2012	À réaliser
<i>Proportion des recommandations formulées par l'étude sur l'intégration sous régionale du secteur agricole effectivement mises en œuvre</i>	SR 01.03		100	0
<i>Fonctionnalité des mécanismes de contractualisation orientés sur les performances</i>	SR 01.04	Exprimé à l'aide d'un barème [0 à 4*], basé sur une enquête participative au niveau des cadres bénéficiaires	4	0
<i>Fonctionnalité du système d'archivage et documentaire</i>	SR 01.05	Exprimé à l'aide d'un barème [0 à 4*] (en considérant notamment le nombre de documents archivés, le taux de consultation, les délais pour localiser ou fournir un document, le niveau de satisfaction des utilisateurs du système d'archivage et documentaire...)	4	0

* Les barèmes proposés se présentent comme suit :

- 0 *Inexistant ou non fonctionnel*
- 1 *Très insuffisant*
- 2 *Plutôt insuffisant*
- 3 *Plutôt satisfaisant*
- 4 *Très satisfaisant*

Certains barèmes pourront être attribués à l'aide d'indicateurs de soutien plus quantitatifs, sur base de grille de notation (pour assurer plus d'objectivité). Exemple : « Fonctionnalité du dispositif de S/E du PNIA ».

2) D'autres indicateurs barèmes pourront provenir d'enquêtes ou de sondages participatifs, à l'aide de questionnaires à remplir par les bénéficiaires (par exemple : pour l'indicateur « Niveau de satisfaction des utilisateurs du système d'archivage et documentaire »).

3) D'autres indicateurs barèmes pourront provenir d'évaluation participative par un comité interne du MINAGRIE et/ou par des évaluateurs externes (par exemple : pour les indicateurs « Degré d'efficacité et d'efficience du MINAGRIE à assurer ses fonctions régaliennes »).

3.3.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1. Finalisation master PNIA		X			
2. Stratégies sous sectorielles BV/marais		X			Diffusion chez les partenaires réalisée, Multiplication d'autres livrets pour diffusion large en cours
3. Enquête nationale agricole du Burundi		X			N.B : Mais arrivée tardive du matériel (GPS) risque de retarder les autres activités à réaliser
4. Stratégies sous sectorielles OPA		X			Processus long pour leurs mises en place
5. Suivi-évaluation PAIOSA et cohérence suivi-évaluation PNIA.		X			cellule coordination du PNIA en cours de mise en place
6. Contribution au forum « sécurité alimentaire et nutrition »		X			Activité réalisée comme prévue
7. Appui au déménagement du Minagrie		X			
8. Connexion siège Minagrie et équipements informatiques		X			
9. Système d'archivage et gestion documentaire		X			
10. Redynamisation du GSADR et des sous-groupes sectoriels en relançant les activités		X			
11. Etude sur la contractualisation à la performance pour les agents du MINAGRIE		X			

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

Les activités prévues pour les 3 premiers mois du volet (intégration du PAI en octobre 2011) ont été réalisées. Il est à signaler que l'étude sur la contractualisation à la performance ainsi que l'enquête agricole ont pu être réalisées grâce à une préparation de la transition avec PAI depuis juin 2011.

Après 3 mois d'opérations, il est prématuré d'analyser le lien entre les activités et la production du résultat. Comme points sensibles et facteurs d'influence, il faut noter que la surcharge de travail liée au cumul des activités de clôture du PAI et de démarrage du PAIOSA (mise en place des équipes, harmonisation avec autres volets, premières planifications) dans un contexte de ressources humaines limitées (réduction ATN et expertise interne non encore disponible) et de microgestion liée à l'enquête agricole ont été gérées par une mobilisation forte des ressources humaines en place.

3.3.4 Risques et hypothèses

Risque/hypothèse (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
<i>H1 - Le gouvernement confirme la SAN comme document de référence</i>	Faible	La SAN a été actualisée et constitue le pilier du PNIA qui vient d'être adopté par le conseil des Ministres de novembre 2011. C'est un document clair, priorisé et permet la formulation des politiques sous-sectorielles	faible	A Risque acceptable
<i>H2 - Les indicateurs retenus pour le S/E sont effectivement pertinents.</i>	Moyen	Quelques indicateurs préconisés actuellement (dans le document PNIA) doivent être revus pour renforcer leur caractère « SMART ». Ce travail devra être fait en préliminaire de la mise en place du dispositif de S/E en collaboration avec le DSE	faible	A Risque acceptable
<i>H3 - Le MINAGRIE assure effectivement son rôle de coordination.</i>	Moyen	Le Minagrié préside les réunions du GSADR et et S/G ainsi que celles de certains PTF qu'il faut relancer et redynamiser en le dotant des outils concrets de coordination des interventions au niveau national et provincial. Ouverture et amélioration du PPP tant au niveau national que provincial	Faible	A Risque acceptable
<i>H3bis - Les Partenaires Techniques et Financiers revoient progressivement leurs stratégies et appuient effectivement les politiques sous sectorielles</i>	Faible	Les partenaires habituels dont la BM, le FIDA, la BAD, CTB, USAID, UE ont continué à appuyer les politiques sous sectorielles.	Moyen	A Risque acceptable
<i>H4 - Le gouvernement burundais prend des dispositions pour valider l'organigramme, mettre à disposition des moyens (bâtiments) et améliorer les conditions de travail</i>	Élevé	Le Décret portant réorganisation du Ministère a été signé et adopté et les cellules du SP sont en cours de nomination, le Ministère vient de déménager vers un bâtiment abritant ses services y compris ceux de la DGPAE. Il faut encore renforcer les moyens et les ressources humaines, tant en nombre qu'en capacité.	Moyen	C Réduire le risque
<i>H5 - Des dispositions sont prises pour regrouper les services</i>	Faible	Les services sont organisés en cellules (Cellules GRH, TIC, patrimoine et archivage, coordination DPAEs, coordination PNIA, EAC, ONG, AHA, marchés publics, etc.)	Faible	A Risque acceptable
Autres Hypothèses proposées				
<i>H6 – Les mécanismes de contractualisation sont acceptés par le MINAGRIE, appliqués et respectés. Ils permettent une réelle incitation basée sur les performances et aboutissent à terme au développement institutionnel du Ministère</i>	Moyen	Les risques de dérapage et de détournement des mécanismes sont réels. Les exigences pour la mesure des performances sont importantes. Les primes risquent d'être considérées comme un acquis structurel, et à défaut de générer des comportements de	Élevé	C Réduire le risque

		frustration de la part des agents.		
--	--	------------------------------------	--	--

3.3.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficienc		Trop tôt pour juger sauf pertinence
Efficacit		Trop tôt pour juger sauf pertinence
Durabilit		Trop tôt pour juger sauf pertinence
Pertinenc		A : Il y a des besoins importants à apporter et certaines faiblesses à appuyer au niveau du Ministère sont toujours reconnues. Il y a complémentarité avec l'UE et les autres PTF.

3.3.6 Exécution budgétaire

Tranche de financement - VAIM	Budget (eur)	Dépense 2011 (eur)	Dépenses totales au 31/12/2011 (eur)	Solde budget (eur)	Taux d'exécution (%)
BDI 0905511 (PAIOSA 1)	5.338.138	362.089	362.089	4.976.049	6,8
BDI1006511 (PAIOSA 2)	0	0	0	0	0

3.3.7 Recommandations

A ce stade de l'état d'avancement, les recommandations sont plus à considérer comme des points d'attention.

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Affiner les règles de passage d'une gestion Projet à une gestion Volet (approche programme) en vue d'éviter des procédures doublées et finalisation du manuel de procédure harmonisé.	Equipe VAIM	VAIM, UAC et SMCL	Manuel de procédure en mars et analyse à prévoir après six mois
Face au temps nécessaire à la mise en place de l'expertise interne au MINAGRIE ; la diminution des ATN doit être compensée par des consultations externes et d'éventuels ajustements du planning 2012 lors des prochains Comités Techniques du volet.	Equipe VAIM	VAIM, CT	Trimestre 1 2012

La gestion des risques liés à la mise en œuvre de la contractualisation des agents MINAGRIE à la performance doit s'articuler autour d'une mise en place non précipitée et progressive des systèmes.	Equipe VAIM	MINAGRIE	Bilan après une année
Sur base des expériences des volets, harmoniser le concept d'appui institutionnel PAIOSA et faire des séances de sensibilisation auprès des institutions bénéficiaires	Equipe VAIM	PAIOSA puis institutions bénéficiaires	Mars 2012

3.4 Résultat 2 - La production et l'utilisation de semences et plants de qualité sont augmentées (Volet VSEM)

3.4.1 Indicateurs

Dans le cadre du démarrage récent du programme, chaque volet a réalisé un travail de validation du cadre logique et des indicateurs. Ce travail a abouti à des propositions ajustées d'indicateurs, valeurs cibles et valeurs baselines (lorsque c'était possible) tels que présentés ci-dessous. La finalisation du cadre de référence du suivi-évaluation s'effectuera en 2012 à travers son lien avec le cadre de référence PNIA ainsi qu'une consultation externe qui établira la 'baseline' complète. L'ensemble sera ensuite validé par la SMCL.

Indicateurs	Lien CL	Commentaire	Valeur cible	Valeur 'Baseline'
<i>Disponibilité effective des semences de qualité pour les producteurs ruraux</i>	R2	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A reformuler par : <i>Contribution au taux de satisfaction des besoins théoriques en semences améliorées (%)</i> pour la PDT, le riz, le maïs et la banane au niveau national ainsi qu'au niveau des Provinces d'Intervention	A définir	National 4% PDT (236T) n.c. Riz (4,3 T) 0% Maïs 0% Banane Provinces Int. n.c. PDT 69% Riz (4,3 T) 0% Maïs 0% Banane
<i>Quantités de semences certifiées effectivement mises en marché</i>	R2	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A reformuler par : <i>Proportion de ménages utilisant des semences améliorées (%)</i> pour la PDT, le riz, le maïs et la banane au niveau national ainsi qu'au niveau des Provinces d'Intervention	A définir	Non connu, A mesurer par filière, désagrégation possible par province, Source : enquête agricole et enquête complémentaires dans Provinces
<i>Taux d'augmentation annuel de la production agricole (%)</i>	R2	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A reformuler par : Proportion de ménages utilisant des semences améliorées (%) pour la PDT, le riz, le maïs et la banane au niveau national ainsi qu'au niveau des Provinces d'Intervention	A définir	Non connu, A mesurer par filière, désagrégation possible par province, Source : enquête agricole et enquête complémentaires dans Provinces
SR.02.01 : Les institutions étatiques de coordination et de contrôle du secteur semencier sont opérationnelles				
<i>Capacités effectives du CNS à assumer ses missions</i>	SR0201	Critères pour barème : - Existence d'un calendrier de	Ensemble	Score 1 Pas de calendrier,

<i>régaliennes (barème)</i>		rencontres - Délais de notification des réunions de la CNS - Respect de la parité des membres - Cohérence des décisions avec la législation	des critères plutôt satisfaisant	tenue des réunions précipitée, peu de représentant du secteur privé et normes de qualité remises en cause.
Capacités effectives de la DPSPn à assumer ses missions régaliennes (barème)	SR0201	Critères pour barème : - Création de la DPSNn - Nombre de réunions de coordination du sous-secteur semencier (dirigées par la DPSPn) - Nombre de plans directeurs (feuilles de route) de mise en oeuvre du Plan National Semencier élaborés - Nombre de rapports saisonniers produits en tant qu'outils de prédiction de l'offre nationale (privé, ONG, étatique...), de la demande et de fixation des prix - Nombre de multiplicateurs formés par la DPSPn	Ensemble des critères plutôt satisfaisant	Score 0 La DPSPn n'a pas encore été créée.
Capacités effectives de l'ONCCS à assumer ses missions régaliennes (barème)	SR0201	Critères pour barème : - Nombre de parcelles inspectées - Nombre d'analyses phytosanitaires réalisées - Nombre d'essais VAT/DHS réalisés pour les nouvelles variétés - Proportion de variétés homologuées disposant d'une fiche UPOV	Ensemble des critères plutôt satisfaisant	Score 0 - l'ONCCS n'a pas encore été créé. En 2011, le service de contrôle de la DPSP inspectait : 75 parcelles par saison, analysait 150 échantillons par saison pour la qualité physique, 51 échantillons pour la qualité phytosanitaire 2 Variétés existantes de pdt, 3 de maïs, 5 de haricot, 1 de sorgho ont des descriptions UPOV En l'absence du CTNVH, aucun essai VAT/DHS n'a été mené sur de nouvelles variétés
Capacités effectives du CNTVH à assumer ses missions régaliennes (barème)	SR0201	Critères pour barème : - Proportion de variétés en diffusion ayant reçu une homologation officielle - Proportion de demandes d'homologation traitées dans les délais	Ensemble des critères plutôt satisfaisant	Score 0 – le CNTVH n'a pas encore été créé.
SR.02.02 : Le secteur privé s'implique davantage dans le secteur semencier				
Nombre de privés agréés et investissant dans la	SR0202	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A reformuler par :	A définir	62 privés et 17 associations

<i>production de semences</i>		Nombre de privés agréés par la DPSPn au niveau national, au niveau des Provinces d'Intervention et par filière		agréés
<i>Evolution des volumes de semences certifiées produites et commercialisées par espèces et catégories</i>	SR0202	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A reformuler par : <i>Volumes de semences certifiées produites et commercialisées par les producteurs privés (t)</i> au niveau national, au niveau des Provinces d'Intervention et par filière	A définir	236 T PDT 3,6 T RIZ 0 MAIS NC Banane
<i>Evolution des surfaces consacrées à la production de semences certifiées (lots non déclassés)</i>	SR0202	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A reformuler par : <i>Proportion de semences certifiées produites par le secteur privé (%)</i> au niveau national, au niveau des Provinces d'Intervention et par filière	A définir	Non connu - A mesurer par filière et par catégorie de semences, sur base des superficies conformes exploitées (plus que sur base des quantités produites déclarées)
<i>Nouvel IOV proposé</i>	SR0202	Volume des investissements en infrastructures par les privés (BIF)	A définir	213 mil de BIF (125 000 euros)
SR.02.03 : Des organisations professionnelles émergent dans le secteur semencier				
<i>Nombre d'associations spécialisées dans la production semencière</i>	SR0203	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A reformuler par : <i>Montant des crédits de campagne (octroyés à travers l'association faitière - BIF) ou taux de remboursement</i>	A définir	34 mi FBU (garantis à 50 % par le projet RAFS) de crédits de campagne étaient octroyés via l' IMF Le remboursement avoisinait 90 %
<i>Evolution des capacités d'analyse, de conception, d'organisation, de gestion des services et de négociation (cf. critères dans cadre stratégique)</i>	SR0203	Critères pour barème : -Nombre de bénéficiaires des crédits de campagne (octroyés à travers l'association faitière) -changement de perception des partenaires des organisations faitières - représentativité et légitimité des organisations faitières	Ensemble des critères plutôt satisfaisant	Score 1
<i>Existence d'une fédération professionnelle et nombre de membres</i>	SR0203		A définir	COPROSEBU
<i>Nombre de campagnes marketing réalisées</i>	SR0203	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A reformuler par : <i>Volume de semences commercialisées sous le label (marketing) de la faitière (t)</i>	A définir	Non connu - A mesurer par filière

3.4.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 Recrutement d'un expert en encadrement en association de multiplicateurs privés		x			
2 Réhabilitation du labo de la DPV		x			
3 Fourniture d'une chambre froide à Phytolabu		x			
4 Fourniture de réactifs à l'ONCCS et labo de phytopat		x			
5 Essais VHT CAPAD-FACAGRO		x			
6 Constitution d'un Fonds de garantie		x			Sur le RAFS mais pas encore basculé sur VSEM
7 Construction du laboratoire ONCCS			X		ONCCS non créé

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

Les activités prévues pour les 4 premiers mois du volet (intégration du RAFS en août 2011) ont été réalisées.

Après 4 mois d'opérations, il est prématuré d'analyser le lien entre les activités et la production du résultat. Comme points sensibles et facteurs d'influence, il faut noter que :

- Parallèlement à la mise en œuvre du volet, l'équipe a géré le suivi de la finalisation des engagements du RAFS (dépenses de 134.000 eur), ce qui a augmenté la charge de travail tout en maintenant 2 systèmes de gestion, situation non favorable à l'efficacité du nouveau set-up.
- Le retard dans la publication des textes de création des nouveaux organes du contrôle semencier a généré du retard dans le démarrage des activités d'appui à ces institutions. Néanmoins l'organigramme du MINAGRIE, reprenant ces institutions a été approuvé, ce qui permet d'espérer que bientôt les ordonnances préparées par l'ancien projet RAFS et portant sur leur création pourront être promulgués.
- le COPROSEBU (Confédération des Producteurs Semenciers du Burundi) a le potentiel de devenir un acteur important de la filière semencière, notamment dans le rôle d'une faïtière. 4 chantiers ont été démarrés à travers des comités techniques portant sur l'organisation interne, la préparation de la saison 2012 B, le marketing et le contrôle de qualité et les financements extérieurs (fonds de garanties et de subventions).

Au titre de résultat imprévu, il faut noter que, fort du succès de la promotion de la production privée de semences de pomme de terre faite par le projet RAFS antérieurement au PAIOSA, le gouvernement a soutenu une campagne de production de masse pour la saison 2012 A dont le peu de maîtrise sur la qualité et l'incidence sur la valeur des semences a un impact direct sur la compétitivité de la production privée.

3.4.4 Risques et hypothèses

Risque/hypothèse (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
<i>H1 - Adoption des textes de loi portant sur la création de la DPSPn et de l' ONCCS</i>	Faible	Retard sur la construction du labo	Elevé	B – Mesure : lobbying
<i>H2 - Le MINAGRIE met à disposition des cadres et des moyens pour la création des services</i>	Moyen	Les organes créés ne fournissent pas de services en raison d'un grand turn over du personnel formé	Elevé	C – Mesure : création d'une réserve de recrutement par concours assorti d'un programme de formation
<i>H3 - La demande en semences est effectivement solvable,</i>	Moyen	Filière maïs ne décolle pas	Moyen	B – Mesure : lobbying sur les filières semencières solvables
<i>H4 - Les stratégies de l'état et des PTF pour le secteur semencier ne créent pas des situations de concurrence déloyale,</i>	Elevé	Etranglement de la filière privée	Elevé	D – Mesure : Dynamisation du sous groupe sectoriel semences et sensibilisation des décideurs sur base de données de compétitivité
<i>H5 - Le secteur public se positionne réellement en appui et contrôle du secteur privé</i>	Elevé	Etranglement de la filière privée	Elevé	D – Mesure : Création d'un partenariat privé-public où les centres semenciers se limitent à la production de base et les privés s'occupent de la semence commerciale
<i>H6-Le cadre légal permet effectivement l'émergence d'associations professionnelles</i>	Faible	Manque de représentation au niveau CNS	Moyen	A – Mesure : Les associations faitières existantes prennent leur place au sein de la CNS
<i>H7-Les complémentarités entre les différents PTF et le projet semencier sont effectives</i>	Elevé	La désorganisation génère des situations non favorables au développement du secteur	Moyen	C : voir H4

3.4.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficienc		Trop tôt pour juger
Efficacité		Trop tôt pour juger
Durabilité		Trop tôt pour juger
Pertinence		B. L'objectif du VSEM est aligné sur la SAN et les paysans sont demandeurs de semences de qualité, mais, compte tenu de la dualité des appuis PTF entre aide d'urgence et développement économique ainsi que de la compétition entre

		production privée et production par les services publics, la question de la pertinence des objectifs de la SAN vis-à-vis des pratiques institutionnelles est réelle.
--	--	--

3.4.6 Exécution budgétaire

Tranche de financement - VAIM	Budget (eur)	Dépense 2011 (eur)	Dépenses totales au 31/12/2011 (eur)	Solde budget (eur)	Taux d'exécution (%)
BDI 0905511 (PAIOSA 1)	3.256.554	162.686	162.686	3.256.554	4,7
BDI1006511 (PAIOSA 2)	0	0	0	0	0

3.4.7 Recommandations

A ce stade de l'état d'avancement, les recommandations sont plus à considérer comme des points d'attention.

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Promulguer les textes d'application de la loi semencière et les ordonnances créant les organes partenaires (ONCCS et DPSPn).	VSEM	Minagrie	Aussitôt que possible
Création d'une réserve de recrutement sur concours en vue d'assurer l'existence de compétences pour remplir les postes de l'ONCCS un fois créé.	VSEM	Minagrie, VSEM	Q2 ₂₀₁₂
Augmenter le prix de vente par l'ISABU de ses semences de pré base de maïs et inviter des sociétés semencières étrangères à s'implanter au Burundi.	VSEM	CNS, DPSP, VSEM	Q1 + Q2 ₂₀₁₂
Décider du rôle du labo de phytopathologie dans la filière: contrôle de routine pour le compte de l'ONCCS ou développement de protocoles, formations techniques et audits pour l'ONCCS?	VSEM	ISABU, Minagrie, VSEM, UAC, VRECH	Q1 ₂₀₁₂
DGA/DPSP s'implique dans le sous groupe sectoriel semence pour coordonner davantage les actions des PTF et développer des synergies avec le programme semencier présidentiel.	VSEM/MINAGRIE	DPSP	Q1 ₂₀₁₂
La CNS est constituée à parité de privés et de fonctionnaires au niveau	VSEM	DPSP, COPROSEBU, VSEM	Q2 ₂₀₁₂

Meilleure concertation entre l'administration et le secteur privé pour préparer le programme présidentiel des futures saisons	VSEM	DPSP, COPROSEBU,UAC, VSEM	Q1 ²⁰¹²
---	------	---------------------------------	--------------------

3.5 Résultat 3 - La recherche Agronomique produit des résultats et recommandations répondant aux besoins du monde agricole (Volet VRECH)

3.5.1 Indicateurs

Dans le cadre du démarrage récent du programme, chaque volet a réalisé un travail de validation du cadre logique et des indicateurs. Ce travail a abouti à des propositions ajustées d'indicateurs, valeurs cibles et valeurs baselines (lorsque c'était possible) tels que présentés ci-dessous. La finalisation du cadre de référence du suivi-évaluation s'effectuera en 2012 à travers son lien avec le cadre de référence PNIA ainsi qu'une consultance externe qui établira la 'baseline' complète. L'ensemble sera ensuite validé par la SMCL.

Indicateurs	Réf. CL	Commentaire	Valeur cible	Valeur 'Baseline'
<i>Les priorités de recherche de l'ISABU sont ancrées dans les orientations de politique agricole et prennent en compte les attentes des utilisateurs de la recherche</i>	R3	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A reformuler par : <i>Degré de satisfaction des utilisateurs de la recherche</i> par un barème à établir	A définir	Non connu, A mesurer ; désagrégation possible par province d'intervention et par filière structurante., Source : enquête agricole et enquête de satisfaction
SR.03.01 : La performance organisationnelle et institutionnelle de l'ISABU est améliorée				
<i>ISABU formule des recommandations issues des résultats de la recherche, qui sont connues et utilisées.</i>	SR301	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A reformuler par : - <i>Nombre de publications scientifiques et/ou de vulgarisation issues des résultats de la recherche</i> - <i>Nombre d'innovations effectivement adoptées par les utilisateurs finaux</i> - <i>Nbre de documents de référence régionaux élaborés de manière participative</i>	A définir	A préciser
<i>Qualité de la gestion administrative et financière</i>	SR301	Critères pour barème : - Existence d'un manuel de procédures actualisé - Rapports financiers produits dans les délais et validés - Suivi budgétaire accessible aux	Ensemble des critères plutôt satisfaisant	Score 1 (audit)

		<ul style="list-style-type: none"> - chercheurs - Délais de traitement des demandes administratives - Gestion efficiente du patrimoine et ressources y affectées 		
<i>Plus grande autonomie de gestion des fonctions de services</i>	SR301	Critères pour barème : à définir dont : <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des clients - Chiffre d'affaire - Satisfaction des chercheurs - Autonomie et fonctionnalité des stations régionales 	Ensemble des critères plutôt satisfaisant	A préciser
SR.03.02 : Les programmes de Recherche Prioritaires du Plan Directeur sont mis en oeuvre				
Nombre et de projets de recherche pluridisciplinaires examinés, financés et exécutés.	SR302	Indicateur à préciser	A définir	A préciser
Nombre de chercheurs formés ayant effectivement améliorés leurs performances.	SR302	Indicateur à préciser	A définir	A préciser
Nombre de conventions de collaboration scientifique avec des institutions internationales et universités à l'étranger.	SR302	Indicateur à préciser	A définir	A préciser
SR.03.03 : Les services d'appui à la recherche et la production semencière sont améliorés				
<i>Nombre de variétés en multiplication</i>	SR303		A définir	A préciser
<i>Qualité et quantités de semences de prébase produites par saison</i>	SR303		A définir	A préciser
<i>L'unité d'entomologie est fonctionnelle</i>	SR303	Critères pour barème : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'utilisateurs / d'analyses demandées - Délais de réalisation des analyses - Nombre et qualité des rapports - Satisfaction des chercheurs - Satisfaction des clients 	Ensemble des critères plutôt satisfaisant	A préciser
<i>Rapports des contrôles du labo de phytopathologie</i>	SR303	Indicateur imprécis et difficilement mesurable. A reformuler par : <ul style="list-style-type: none"> - Proportion de lots de semences acceptés 	A mesurer par filière	A préciser
<i>Le laboratoire de chimie est homologué et</i>	SR303	Critères pour barème : <ul style="list-style-type: none"> - Certification ISO 		A préciser

<i>fonctionnel,</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'utilisateurs / d'analyses demandées - Délais de réalisation des analyses - Nombre et qualité des rapports - Chiffre d'affaires mensuel - Satisfaction des chercheurs - Satisfaction des clients 	Ensemble des critères plutôt satisfaisant	
---------------------	--	---	---	--

3.5.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires <i>(uniquement si la valeur est C ou D)</i>
	A	B	C	D	
1- DR prestation gestion administrative et financière		X			
2 TDR contrat cadre labo phytopathologie		X			
3 TDR étude technique irrigation	X				
4 TDR avant-projet Laboratoire et insectarium		X			
5 TDR protocoles de production semences		X			
6 TDR contrat cadre aéroponie		X			
7 DAO achat tracteur	X				
8 DAO Construction hangars		X			

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Le Projet PAI ISABU est en cours jusqu'à mi 2012. La transition avec le programme PAIOSA a démarré en novembre 2011 sur base d'une délégation à l'Unité de Gestion du PAI ISABU de la mise en œuvre des activités du volet Recherche du PAIOSA.

Un exercice de planification des activités a été mené en Novembre qui ne prévoyait pour le quatrième trimestre 2011 que l'élaboration de termes de références pour lancer une partie des activités.

Dès lors, l'évaluation de l'état d'avancement des activités et de la qualité des interventions est prématurée.

3.5.4 Risques et hypothèses

A ce stade de l'état d'avancement, l'analyse des risques et hypothèses est prématurée.

Risque/hypothèse (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
<i>H1 - La motivation des agents permet effectivement une appropriation des stratégies</i>				
<i>H2 - Le plan de réforme de ISABU est adopté et mis en œuvre</i>				
<i>H3 - L'ISABU met en place des réformes récompensant la qualité</i>				

3.5.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficiace		Trop tôt pour juger
Efficacité		Trop tôt pour juger
Durabilité		Trop tôt pour juger
Pertinence		Trop tôt pour juger

3.5.6 Exécution budgétaire

Tranche de financement - VAIM	Budget (eur)	Dépense 2011 (eur)	Dépenses totales au 31/12/2011 (eur)	Solde budget (eur)	Taux d'exécution (%)
BDI 0905511 (PAIOSA 1)	917.000	57	57	0	0
BDI1006511 (PAIOSA 2)	5.654.750	0	0	0	0

3.5.7 Recommandations

A ce stade de l'état d'avancement, les recommandations sont prématurées.

3.6 Résultat 4 - Les conditions de production et de mise en marché des produits agricoles et d'élevage sont améliorées dans les régions de l'IMBO, du MOSO et du BUGESERA (Volet VDEVA)

La formulation du volet VDEVA a été finalisée en décembre 2011 par la signature de la convention spécifique de la seconde tranche de financement du PAIOSA (PAIOSA 2). Aucune activité opérationnelle n'a été menée en 2011.

Néanmoins, un exercice de planification des activités 2012 du volet a été mené en novembre et décembre afin d'assurer une gestion proactive de la transition entre les projets antérieurs au PAIOSA et le démarrage de ce volet.

Compte tenu de cette situation, l'évaluation du volet est prématurée.

4 Thèmes Transversaux

4.1 Genre

Effet neutre

Dans un premier temps, l'aspect genre est pris en compte dans les aspects de suivi-évaluation du PNIA et dans le traitement des données de l'enquête agricole (nombre de ménages gérés par les femmes, nombre femmes disposant de propriété,...). Cet état de la situation devrait permettre de prendre des mesures sensibles au genre ultérieurement.

4.2 Environnement

Effet sensible

Le MINAGRIE, avec le support du VAIM a collaboré étroitement avec le MINEEATU dans l'élaboration de documents sous sectoriels (ex : Stratégies Sous-Sectorielles Bassins Versants / Marais présentée et adoptée conjointement par les deux ministères).

La semence améliorée, en augmentant les rendements, peut contribuer à faire baisser la pression foncière ce qui indirectement réduira la pression sur l'environnement, par exemple en évitant la mise en culture de terres marginales susceptibles à l'érosion. De même le choix de développer la filière banane a des impacts positifs sur l'environnement en assurant une couverture du sol (anti érosion) direct par les plants et indirect par le mulch. En favorisant, les restitutions organiques via sa biomasse, elle maintient la fertilité du sol et facilite la réduction concomitante de l'emploi d'engrais chimiques.

La mise en œuvre de la législation sur les études d'impacts environnementaux a été intégrée au planning technique et financier.

5 Décisions prises par la SMCL & Suivi

Décisions	Source	Acteur	Timing de décision	État
Validation de l'organisation fonctionnelle du programme dont principes d'organisation, board, mandats, organigramme et comités techniques.	UAC	-PAIOSA (UAC et volets) -MINAGRIE -CTB	Q1 2012	Manuel de procédure à finaliser pour mars 2012 Attente mandats CTB
Validation de la délégation de gestion du volet RECHERCHE du PAIOSA I à la Direction d'intervention du projet PAI ISABU.	UAC	- UAC - PAI/ISABU - ISABU	Novembre 2012	Procédures de délégation A finaliser
Validation de l'intégration au PAIOSA I des activités liées aux reliquats et soldes d'engagements des projets RAFS, PAI et APIP.	CTB	-UAC -CTB	Q1 2012	En cours – risque de retards sur RAFS
Validation des propositions de gestion de la transition avec PADAP KIRUNDO.	PADAP-K	-UAC -VDEVA -PADAP-K	Q1 2012	SMCL précloture a validé
Validation de la mise en œuvre des mécanismes de contractualisation selon le phasage proposé.	UAC	-MINAGRIE -UAC -VAIM -VDEVA	Fin 2012	Contrats DI Ok Contrats DPAAE en cours Contrats de chantier OK Contrats structurels en préparation
Validation du plan technique et financier d'activité Q4 2011 et 2012.	UAC	UAC	so	Planing 2012 révisé en Q1 2012
Validation de la révision budgétaire.	UAC	UAC	so	so

6 Leçons Apprises

Leçons apprises	Public cible
<p>APPUI INSTITUTIONNEL MINAGRIE - 17 fiches de capitalisation sur l'Appui Institutionnel ont été préparées dans les différents domaines d'intervention (gestion des ressources humaines, communication et systèmes d'information, politiques agricoles, coordination et missions transversales) dans le cadre de la fin du PAI-MINAGRIE</p>	<p>Minagrie, GSADR, OPA, Privés</p>
<p>APPUI INSTITUTIONNEL MINAGRIE - Il faut renforcer l'échange d'information et la communication entre le volet et le partenaire du Minagrie. Des agents MINAGRIE ont été nommés responsables pour chaque activités du volet</p>	<p>Minagrie</p>
<p>Le renforcement des capacités au niveau décentralisé est une composante importante du VAIM dont la mobilisation en ressource avait été sous-estimée dans le PAI ; le VAIM planifie cette composante de manière transversale pour toute ces activités.</p>	<p>DPAE – VDEVA</p>
<p>Réhabiliter les partenaires publics en situation de post conflit ne nécessite pas que des appuis techniques, mais suppose aussi un renforcement de leur capacité de gestion organisationnelle, administrative et financière afin d'assurer l'appropriation et la durabilité des acquis techniques.</p>	<p>Minagrie, ISABU, EST</p>

7 Annexes

7.1 Cadre Logique

1.1.1 Cadre logique de l'objectif spécifique

Objectif spécifique	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
OS 1: Une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permet une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention	<ul style="list-style-type: none">- Productions agricoles et d'élevage dans les provinces d'intervention- Taux d'insécurité alimentaire dans les provinces d'intervention- Revenus des ménages agricoles dans les rprovinces d'intervention	<ul style="list-style-type: none">- Système d'alerte précoce de la FAO- Dispositif de suivi évaluation du MinagrieSatistiques agricoles (enquêtes agricoles annuelles)	<ul style="list-style-type: none">- Les politiques de GRH au niveau des Services Publics incitent les agents à fournir des prestations de qualité,Les décisions prises par le gouvernement burundais

<p>OS 2: Un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et para agricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Performance organisationnelle et institutionnelle des services centraux du MINAGRIE, DPAEs et ISABU - Nombre d'OP professionnelles dans les provinces d'intervention intégrées dans des filières - Nombre de cadres de concertation fonctionnels aux différents niveaux permettant d'améliorer l'efficacité des services rendus aux opérateurs dans les filières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Système de suivi (interne au programme) des changements, basé sur des critères de performance discutés avec les partenaires impliqués. - Enquêtes ponctuelles (Evaluation Mi-Parcours et Finale) auprès des utilisateurs des services des partenaires ou de leurs représentants. - Pour les services publics, comparaison entre les mandats définis par la loi et les activités effectivement réalisées. - Systèmes de suivi interne des partenaires - Rapports externes portant analyse sur l'évolution du secteur agricole au Burundi, inclus les analyses figurant dans les DTF. 	<p>améliorent le climat des affaires et encouragent les investissements dans le secteur agricole (inclus amont et aval),</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le système de formation professionnelle mis en place par le gouvernement permet aux populations rurales de saisir des opportunités d'emploi dans le secteur non agricole. - Les principes de la déclaration de Paris sont effectivement appliqués par les acteurs
--	---	---	---

1.1.2 Cadre logique du volet VAIM

Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
R1 : Les capacités du MINAGRIE à assurer ses fonctions régaliennes sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de liens explicites entre les objectifs de la SAN et des services fonctionnels en charge d'en assurer la mise en œuvre et le suivi. - Nombre de DTF effectivement alignés explicitement sur les stratégies nationales. - Degré de satisfaction des utilisateurs de services publics pour chaque fonction régalienn (Méthodes des changements les + significatifs). 	<ul style="list-style-type: none"> - Système de suivi des changements organisationnels et institutionnels basé sur des critères de performance (cf.Diagnostic GRH réalisé par PAI) - Enquêtes réalisées auprès des PTF et Organisations de Producteurs lors des évaluations - Comparaison entre les mandats définis par la loi et les activités effectivement réalisées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement burundais traduit effectivement sa volonté politique d'appuyer le développement de l'agriculture par des textes de lois adaptés et par l'octroi de moyens d'action.
SR.01.01 : Les capacités de planification, de programmation et de mise en œuvre des politiques agricoles sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> Existence de documents de planification et de programmation actualisés et cohérents entre eux. Nombre de secteurs dotés de documents de politiques sous sectorielles. 	<ul style="list-style-type: none"> Sondage dans les documents de projets des PTF Missions de suivi et d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Le nouveau gouvernement confirme la SAN comme document de référence
SR.01.02 : Les capacités de suivi-évaluation et de capitalisation sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'informations fiables et actualisées sur le secteur agricole au Burundi - Utilisation effective des produits par les utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Manuel de suivi évaluation - Produits du suivi évaluation et des statistiques - Enquête de satisfaction des utilisateurs (A inclure dans le système de suivi MINAGRIE) 	<ul style="list-style-type: none"> Les indicateurs retenus sont effectivement pertinents. - Les méthodes utilisées permettent effectivement d'interpréter les données issues des statistiques.

Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
SR.01.03 : Les capacités du MINAGRIE à assurer son rôle de coordination des interventions dans le secteur agricole sont améliorées	Degré d'harmonisation des procédures par les partenaires Existence et mise à jour de tableaux de bords de suivi des interventions du secteur agricole Existence de cadres de concertation thématiques et géographiques (provinces) effectivement pilotés par le MINAGRIE	- Documents Techniques et Financiers des PTF - Compte rendus des réunions du GSADR - Amélioration du financement des Programmes Prioritaires actuellement sous financés	Le MINAGRIE assure effectivement son rôle de coordination. Les Partenaires Techniques et Financiers revoient progressivement leurs stratégies et appuient effectivement les politiques sous sectorielles
SR.01.04 : Les capacités organisationnelles et humaines sont améliorées	Existence d'un organigramme révisé mieux adapté aux missions du MINAGRIE et de plans de restructuration Les services et les agents délivrent effectivement les missions de service publics qui leur reviennent de par la loi.	- Rapports - Evaluation	Le gouvernement burundais prend des dispositions pour valider l'organigramme, mettre à disposition des moyens (bâtiments) et augmenter les rémunérations.
SR.01.05 : Les supports de communication et les systèmes d'information sont améliorés	Fonctionnalité des systèmes de communication internes Augmentation quantitative et qualitative des informations transmises	Sondages au sein des services lors des évaluations Existence des supports Nombre de consultations/ diffusions par média	Des dispositions sont prises pour regrouper les services

1.1.3 Cadre logique du volet VSEM

Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
R2 : La production et l'utilisation des semences et plants de qualité sont augmentées	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité effective des semences de qualité pour les producteurs ruraux. - Quantités de semences certifiées effectivement mises en marché. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes auprès d'un panel composé des Organisations de Producteurs (par filière), des PTF, des DPAEs et des ONG d'appuis. - Données statistiques 	Adoption des textes de loi portant sur la création du SNS et SOCCS
<i>SR.02.01 : Les institutions étatiques de coordination et de contrôle du secteur semencier sont opérationnelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacités effectives du SNS et du CNS à assumer leurs missions régaliennes. - Capacités effectives du SOCCS à assumer ses fonctions régaliennes. - Capacités effective du CTNHV à assurer son rôle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Références des PTF dans leurs stratégies à un alignement sur le Plan National, - Comparaison entre les textes de loi précisant les missions et les activités effectivement réalisées (Système de suivi du programme). - Compte rendus des réunions CNS, SOCCS et cadres de concertation 	- Le MINAGRIE met à disposition des cadres et des moyens pour la création des services
<i>SR.02.02 : Le secteur privé s'implique davantage dans le secteur semencier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de privés agréés et investissant dans la production de semences - Evolution des volumes de semences certifiées produites et commercialisées par espèces et catégories. - Evolution des surfaces consacrées à la production de semences certifiées (Lots non déclassés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données des semenciers du Burundi - Rapports du service de contrôle des semences 	<ul style="list-style-type: none"> - La demande en semences est effectivement solvable, - Les stratégies de l'état et des PTF pour le secteur semencier ne créent pas des situations de concurrence déloyale, - Le secteur public se positionne réellement en appui et contrôle du secteur privé

<p>SR.02.03 : Des organisations professionnelles émergent dans le secteur semencier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'associations spécialisées dans la production semencière - Evolution des capacités d'analyse, de conception, d'organisation, de gestion des services et de négociation (cf.critères dans cadre stratégique) - Existence d'une fédération professionnelle et nombre de membres - Nombre de campagnes marketing réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du projet - Enquêtes de satisfaction des services rendus par les organisations - Diagnostics organisationnels et système de suivi des critères de gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre légal permet effectivement l'émergence d'associations professionnelles - Les complémentarités entre les différents PTF et le projet semencier sont effectives
---	--	--	---

1.1.4 Cadre logique du volet VRECH

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R3	<p><u>Résultat 3 :</u> La recherche agronomique produit des résultats et recommandations adaptés aux besoins des utilisateurs</p>	<p>Nombre de technologies effectivement adoptées par les utilisateurs finaux Nbre de technologies adoptées par les utilisateurs finaux</p>	<p>Rapports DPAE et autres structures d'appui conseils. Entretiens et enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs intermédiaires et finaux</p>	
	<p><u>Sous Résultat 3.1 :</u> La performance organisationnelle et institutionnelle de l'ISABU est améliorée</p>	<p>Infrastructures et équipements disponibles offrant des conditions de travail satisfaisantes aux équipes de chercheurs. Nbre de documents de référence régionaux élaborés de manière participative Niveau d'autonomie et de fonctionnalité des services administratifs et financiers des stations et laboratoires. Nombre de conventions de recherche contractuelle alignées sur les systèmes et procédures de l'ISABU.</p>	<p>Rapports de l'ISABU PV de réception des infrastructures/équipements Rapports d'évaluation Comptabilité de l'ISABU Enquêtes auprès des membres des Comités d'Orientation</p>	<p>Condition préalable : Le nouvel organigramme est adopté et mis en application Condition préalable : une dérogation est accordée à l'ISABU sur le décret concernant le versement des recettes au Trésor Général Les négociations entre la direction et le personnel pour un redéploiement effectif aboutissent. Les conditions sécuritaires permettent effectivement une décentralisation.</p>
	<p><u>Sous Résultat 3.2 :</u> Les programmes de Recherche Prioritaires du Plan Directeur sont mis en oeuvre</p>	<p>Nombre de projets de recherche pluridisciplinaires examinés, financés et exécutés. Nombre de chercheurs formés ayant effectivement améliorés leurs performances. Nombre de conventions de collaboration scientifique avec des institutions internationales et universités à l'étranger.</p>	<p>Rapports de l'ISABU Entretiens auprès des chercheurs et des utilisateurs de la recherche</p>	<p>Le statut du personnel est révisé. Les bailleurs de fonds harmonisent leurs approches en matière de contractualisation des chercheurs</p>
	<p><u>Sous Résultat 3.3 :</u> Les services d'appui à la recherche et la production semencière sont améliorés</p>	<p>Fiabilité des analyses réalisées, homologation des laboratoires de chimie et de phyto-pathologie L'unité d'entomologie est fonctionnelle.</p>	<p>Enquêtes auprès des utilisateurs.</p>	<p>Une plus grande autonomie de gestion est accordée aux laboratoires.</p>

1.1.5 Cadre logique du volet VDEVA

		Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
R 4	Résultat 4 : Les conditions de production et de mise en marché sont améliorées dans les régions de l'Imbo, du Moso et du Bugesera.	Augmentation des productions et des quantités mises en marché. Augmentation des marges nettes des producteurs et opérateurs dans les chaînes de valeur. Existence de contrats entre opérateurs dans les filières	Rapport des DPAEs. Suivi de la formation des prix et des charges. Rapports de suivi évaluation	Les coûts des produits et des intrants restent compatibles avec la recherche de la compétitivité. La sécurité des biens et des personnes est assurée dans les régions d'intervention
	<u>Sous Résultat 4.1 :</u> Le capital productif et la productivité sont améliorées dans la zone d'intervention	Nombre d'hectares aménagés Mètres linéaires ou superficie d'aménagements anti-érosifs. Existence de conventions de gestion entre les comités d'usagers, les CDC et les DPAEs.	Rapports des DPAEs Rapports de projets Entretiens avec les bénéficiaires	La législation portant sur le foncier est adoptée et appliquée.
	<u>Sous Résultat 4.2 :</u> La compétitivité et l'articulation des chaînes de valeur sont améliorées dans les zones d'intervention	Nombre de projets économiquement viables mis en œuvre par filières agricoles, avec analyse par segment de filières. Evolution du volume d'échanges de produits bruts et transformés, par département et par communes. Nombre de femmes ayant effectivement pu développer une activité génératrice de revenus.	Rapports de projets Rapports d'évaluation	L'Etat assure son rôle de régulateur et se désengage effectivement des fonctions de services. Le climat des investissements continue à s'améliorer. Une concertation inter-ministérielle se met en place pour la promotion des filières agricoles.
	<u>Sous Résultat 4.3 :</u> Les capacités des acteurs locaux à assumer leurs rôles et mandats pour la mise en œuvre des stratégies de développement agricole sont améliorées	Mise en œuvre coordonnée des plans de développement agricole dans les zones d'intervention Capacités des DPAE a assurer leurs missions régaliennes dans les zones d'intervention. Capacités des acteurs locaux à assurer la viabilité des actions mises en œuvre Nombre d'OPA fonctionnelles (Services délivrés aux membres, capacités stratégiques et de gouvernance).	Rapports DPAE Missions d'évaluation	Le MINAGRIE exerce effectivement un contrôle objectif des performances des DPAEs Les OPAs sont effectivement impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles.

7.2 Activités M&E

Actualisation de la logique d'intervention (« inception phase »)

En concertation avec les volets, les stratégies d'intervention proposées dans le DTF de PAIOSA 1 sont en cours d'actualisation et notamment :

- Affinement de la stratégie d'intervention des différents volets, adaptation d'éléments du cadre logique et précision des cibles de résultats sur lesquels les volets pourront s'engager
- Sélection des filières structurantes dans l'action PAIOSA
- Initiation de la réflexion sur les stratégies OP, finances rurales, environnement et genre

Ces travaux d'actualisation ont été menés sur base des recommandations issues des évaluations 2010 et 2011 des projets antérieurs au PAIOSA, des recommandations de la mission d'étude sur les mécanismes de contractualisation à la performance, des orientations du MINAGRIE et des autres interventions d'appui au MINAGRIE ainsi que de la demande des acteurs privés du secteur agricole.

Mise en place le dispositif de suivi-évaluation du PAIOSA

La mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation performant a été initiée par les éléments suivants :

- Mission d'appui à la mise en place du dispositif (SHER) en vue de préciser le phasage à mettre en place et les ressources nécessaires
- Analyse des opportunités de cartographie des résultats
- Révision du cadre de référence des indicateurs
- Lancement du recrutement d'un responsable et d'un adjoint de suivi-évaluation
- Préparation d'un marché de recrutement d'une expertise perleée d'appui au suivi-évaluation-capitalisation
- Rapport de planification Q4 2011

Consolidation du suivi en interne

Le suivi des activités réalisées par les partenaires relève en première ligne de leurs propres systèmes de suivi. L'évaluation des besoins de renforcement des systèmes de S&E du MINAGRIE et de l'ISABU sont en cours.

La planification et le suivi en interne de chaque volet est sous la responsabilité des

volets. L'UAC assure la coordination de l'exercice en veillant au respect des calendriers de planning et reportage et assure la compilation des données tout en veillant à leur fiabilité. Des comités techniques ont été mis en place au niveau de VSEM et VAIM ; ces comités valident trimestriellement les plans et rapports.

Mise en place d'un dispositif de gestion des connaissances

Aucune activité spécifique n'a été mise en œuvre en 2011 en matière de système de gestion des connaissances.

7.3 Rapport "Budget versus actuels (y – m)

				Mode d'exéc.	BUDGET D01	2011				2011
						Dépenses Q1	Dépenses Q2	Dépenses Q3	Dépenses Q4	
A			UAC - Capitalisation et suivi des interventions en prenant en compte les thématiques transversales		1.740.800	-	290	37.075	39.022	76.387
A	01		Coordination du programme		676.800	-	290	37.075	38.032	75.397
A	01	01	Directeur national 1	COGESTION	76.800	-	-	-	-	-
A	01	02	Directeur national 2	COGESTION	0	-	-	-	-	-
A	01	03	Coordination du programme	RÉGIE	600.000	-	290	37.075	38.032	75.397
A	02		Dispositif de suivi et de capitalisation		149.000	-	-	-	34	34
A	02	01	Un responsable du suivi-évaluation	RÉGIE	40.000	-	-	-	34	34
A	02	02	Un responsable "Gestion des connaissances"	RÉGIE	40.000	-	-	-	-	-
A	02	03	Mettre en place le dispositif de suivi évaluation	COGESTION	30.000	-	-	-	-	-
A	02	04	Mise en place du dispositif de capitalisation	COGESTION	27.000	-	-	-	-	-
A	02	05	Publications et site web	COGESTION	12.000	-	-	-	-	-
A	03		Mobilisation d'expertises stratégiques		663.000	-	-	-	957	957
A	03	01	Expertises long terme - Expertises communication IT	RÉGIE	105.000	-	-	-	893	893
A	03	02	Expertises long terme - Un AT National "Filières et Partenariat d'Affaires"	RÉGIE	36.000	-	-	-	30	30
A	03	03	Expertises long terme - Un AT National "Aménagement infrastructures"	RÉGIE	42.000	-	-	-	34	34
A	03	04		0	0	-	-	-	-	-
A	03	05		0	0	-	-	-	-	-
A	03	06		0	0	-	-	-	-	-
A	03	07	Accompagnement volet infrastructures - Appuyer l'élaboration des SPAT	RÉGIE	80.000	-	-	-	-	-

A	03	08	Accompagnement volet infrastructures - Étude et diagnostic pour aménagements	RÉGIE	35.000	-	-	-	-	-
A	03	09	Accompagnement volet infrastructures - Études de préaisabilité + études techniques	RÉGIE	245.000	-	-	-	-	-
A	03	10	Expertises long terme - Un AT national "Appui aux organisations de producteurs"	COGESTION	42.000	-	-	-	-	-
A	03	11	Expertises long terme - Un AT national "Financement de l'agriculture"	COGESTION	36.000	-	-	-	-	-
A	03	12	Expertises long terme - Un AT national "Expertises genre"	COGESTION	42.000	-	-	-	-	-
A	04		Appuis aux acteurs non étatiques		252.000	-	-	-	-	
A	04	01	Appuis aux organisations faîtières	COGESTION	142.000	-	-	-	-	-
A	04	02	Financement de l'agriculture	COGESTION	110.000	-	-	-	-	-
B			UAC - Moyens généraux		1.104.200	-	68.657	28.931	129.115	226.703
B	01		Frais de personnel - Équipe finance et administration		805.200	-	67.705	24.381	66.473	158.559
B	01	01	Responsable Administratif et Financier International	RÉGIE	600.000	-	67.705	22.698	59.045	149.448
B	01	02	Un Financial Officer (Upgrade Expert)	RÉGIE	59.200	-	-	650	2.217	2.867
B	01	03	Un comptable	RÉGIE	0	-	-	-	26	26
B	01	04	Deux Responsables Marché public – Nationaux	RÉGIE	70.000	-	-	309	413	722
B	01	05	Secrétaire	RÉGIE	24.000	-	-	-	2.129	2.129
B	01	06	Deux chauffeurs	RÉGIE	28.000	-	-	723	2.499	3.222
B	01	07	Personnel d'appui	RÉGIE	12.000	-	-	-	-	-
B	01	08	Logisticien	RÉGIE	12.000	-	-	-	-	-
B	01	09	ATJ	RÉGIE	0	-	-	-	143	143
B	02	01	Investissements – Véhicules		92.000	-	-	-	50.263	50.263
B	02	01	Deux véhicules tout terrain	RÉGIE	56.500	-	-	-	25.292	25.292
B	02	02	Un véhicule de liaison	RÉGIE	21.500	-	-	-	24.971	24.971
B	02	03	Budget location	RÉGIE	8.000	-	-	-	-	-
B	02	04	Deux motos	RÉGIE	6.000	-	-	-	-	-

B	03		Investissements - Équipement bureau		31.000	-	352	-	4.031	4.383
B	03	01	Mobiliers	RÉGIE	9.000	-	352	-	3.844	4.196
B	03	02	Informatiques	RÉGIE	22.000	-	-	-	187	187
B	04		Investissements - Équipement IT		11.000	-	428	4.326	224	4.978
B	04	01	Ordinateurs	RÉGIE	6.000	-	-	4.326	224	4.550
B	04	02	Serveurs	RÉGIE	3.000	-	-	-	-	-
B	04	03	Imprimantes	RÉGIE	2.000	-	428	-	-	428
B	05		Frais de fonctionnement		165.000	-	172	225	8.124	8.521
B	05	01	Loyer du bureau	COGESTION	0	-	-	-	2.879	2.879
B	05	02	Services et frais de maintenance	COGESTION	25.000	-	-	-	6	6
B	05	03	Frais de fonctionnement des véhicules	COGESTION	60.000	-	-	-	1.677	1.677
B	05	04	Télécommunications	COGESTION	16.000	-	-	-	1.294	1.294
B	05	05	Fournitures de bureau	COGESTION	12.000	-	-	-	2.046	2.046
B	05	06	Missions	RÉGIE	40.000	-	-	-	323	323
B	05	07	Frais de représentation et de communication externe	RÉGIE	6.000	-	-	260	134	394
B	05	08	Frais financiers	RÉGIE	6.000	-	172	-34	-235	-97
C			VOLET APPUI INSTITUTIONNEL MINAGRIE - Renforcement des capacités des acteurs publics		5.013.338	-	-	12.507	311.703	324.210
C	01		Capacités de planification et de programmation		328.000	-	-	-	-	-
C	01	01	Planification sectorielle	COGESTION	60.000	-	-	-	-	-
C	01	02	Planification sous-sectorielle	COGESTION	88.000	-	-	-	-	-
C	01	03	Planification provinciale	COGESTION	68.000	-	-	-	-	-
C	01	04	Programmation sectorielle	COGESTION	60.000	-	-	-	-	-
C	01	05	Appuyer l'amélioration du cadre légal	COGESTION	52.000	-	-	-	-	-
C	02		Frais de personnel - Équipe technique-cellule expertise		354.000	-	-	-	2.591	2.591
C	02	01	Expert national planification -élaboration politiques sectorielles	RÉGIE	72.000	-	-	-	-	-
C	02	02	Expert national en coordination	RÉGIE	72.000	-	-	-	-	-

C	02	03	Expert national en Système d'information	RÉGIE	72.000	-	-	-	2.562	2.562
C	02	04	Expert national -Politique de Gestion Ressources Humaines	RÉGIE	0	-	-	-	-	-
C	02	05	Expert en suivi-évaluation/capitalisation	RÉGIE	66.000	-	-	-	29	29
C	02	06	Expert national -Politique de Gestion Ressources Humaines	COGESTION	72.000	-	-	-	-	-
C	03		Capacités de suivi-évaluation et de capitalisation - Mise en place du dispositif d'évaluation		213.000	-	-	-	-	-
C	03	01	Véhicule tout terrain	COGESTION	30.000	-	-	-	-	-
C	03	02	Formation du personnel DGPAE et DPAE	COGESTION	40.000	-	-	-	-	-
C	03	03	Équipements informatiques	COGESTION	113.000	-	-	-	-	-
C	03	04	Ateliers, réunions, échanges	COGESTION	30.000	-	-	-	-	-
C	04		Capacités de suivi-évaluation et de capitalisation - Actualisation des enquêtes agricoles		1.960.838	-	-	-	223.216	223.216
C	04	01	Prestation de service	COGESTION	677.838	-	-	-	55	55
C	04	02	2 Consultants internationaux	RÉGIE	250.000	-	-	-	-	-
C	04	03	Formations & Informations	COGESTION	36.000	-	-	-	53.648	53.648
C	04	04	Dénombrement	COGESTION	52.000	-	-	-	81.957	81.957
C	04	05	Saisons A année 1	COGESTION	380.000	-	-	-	87.555	87.555
C	04	06	Saisons B année 1	COGESTION	270.000	-	-	-	-	-
C	04	07	Saisons C année 1	COGESTION	270.000	-	-	-	-	-
C	04	08	Saisies	COGESTION	25.000	-	-	-	-	-
C	05		Capacités de coordination		175.000	-	-	-	-	-
C	05	01	Suivi et rapports	COGESTION	40.000	-	-	-	-	-
C	05	02	Coordination provinciale	COGESTION	45.000	-	-	-	-	-
C	05	03	Coordination nationale	COGESTION	40.000	-	-	-	-	-
C	05	04	Support à la communication	COGESTION	50.000	-	-	-	-	-
C	06		Capacités organisationnelles et humaines - A111 Gestion des ressources humaines		300.000	-	-	-	79	79
C	06	01	Test de compétences et plan de formation	COGESTION	20.000	-	-	-	-	-

C	06	02	Formation des agents	COGESTION	120.000	-	-	-	-	-
C	06	03	Contractualisation des agents de la fonction publique	COGESTION	160.000	-	-	-	79	79
C	07		Capacités organisationnelles et humaines - A112 Appuyer la réorganisation des services		200.000	-	-	-	3.903	3.903
C	07	01	Fonds pour infrastructures et équipements	COGESTION	200.000	-	-	-	3.903	3.903
C	08		Supports de communication et systèmes d'information		237.000	-	-	-	922	922
C	08	01	Central téléphonique	COGESTION	40.000	-	-	-	-	-
C	08	02	Connexion internet	COGESTION	44.000	-	-	-	922	922
C	08	03	Maintenance parc informatique	COGESTION	43.000	-	-	-	-	-
C	08	04	Interconnexion	COGESTION	70.000	-	-	-	-	-
C	08	05	Formations en informatiques	COGESTION	40.000	-	-	-	-	-
C	09		Capacités des DPAEs		20.000	-	-	-	-	-
C	09	01	Équipement	COGESTION	20.000	-	-	-	-	-
C	10		Expertises d'appui		1.225.500	-	-	12.507	80.992	93.498
C	10	01	ATI - Programme Appui Institutionnel	RÉGIE	675.000	-	-	9.752	50.611	60.363
C	10	02	Expertises d'appui pour suivi évaluation	RÉGIE	360.000	-	-	287	30.381	30.668
C	10	03	Expertises perlées pour suivi évaluation	RÉGIE	70.500	-	-	-	-	-
C	10	04	Fonds d'expertise	RÉGIE	120.000	-	-	2.467	-	2.467
D			VOLET APPUI INSTITUTIONNEL MINAGRIE - Moyens généraux		324.800	-	-	4.392	33.488	37.880
D	01		Frais de personnel - Directeur national		48.000	-	-	-	541	541
D	01	01	Directeur national	COGESTION	48.000	-	-	-	541	541
D	02		Frais de personnel - Équipe finance et administration		43.200	-	-	-	1.525	1.525
D	02	01	Un Financial Officer	RÉGIE	43.200	-	-	-	1.525	1.525
D	03		Autres frais de personnel		57.600	-	-	-	-1.252	-1.252
D	03	01	Chauffeurs	RÉGIE	33.600	-	-	-	640	640
D	03	02	Secrétaire	RÉGIE	24.000	-	-	-	1.109	1.109

D	03	03	ATJ	RÉGIE	0	-	-	-	-3.000	-3.000
D	04		Investissements		46.000	-	-	4.326	31.589	35.915
D	04	01	Voiture de liaison	RÉGIE	16.000	-	-	-	31.057	31.057
D	04	02	Équipement bureau	RÉGIE	10.000	-	-	-	406	406
D	04	03	Équipement informatique	RÉGIE	20.000	-	-	4.326	127	4.452
D	05		Frais de fonctionnement		130.000	-	-	67	1.084	1.151
D	05	01	Frais de fonctionnement des véhicules	COGESTION	48.000	-	-	-	288	288
D	05	02	Télécommunications	COGESTION	12.000	-	-	-	439	439
D	05	03	Fournitures de bureau	COGESTION	6.000	-	-	-	152	152
D	05	04	Missions	RÉGIE	16.000	-	-	67	183	249
D	05	05	Frais de représentation et de communication externe	RÉGIE	8.000	-	-	-	22	22
D	05	06	Formation/Échanges	RÉGIE	40.000	-	-	-	-	-
E			Volet SEMENCES "Appui Mise en œuvre du Programme National Semencier" Appui au MINAGRIE pour rôle régalien en matière de semences		2.277.000	-	-	86	46.544	46.630
E	01		<i>Appui au MINAGRIE - Finalisation des dispositions légales</i>		10.000	-	-	-	-	-
E	01	01	Contrat avec cabinet juridique	COGESTION	10.000	-	-	-	-	-
E	02		<i>Appui au MINAGRIE - Renforcement du CNS et DPSP (SNS)</i>		232.000	-	-	1	6.206	6.207
E	02	01	Acquisition de deux véhicules	COGESTION	40.000	-	-	-	-	-
E	02	02	Acquisition des matériels de bureau	COGESTION	30.000	-	-	-	-	-
E	02	03	Mise en place des procédures de gestion du service CNS	COGESTION	0	-	-	-	-	-
E	02	04	Contractualisation des agents	COGESTION	20.000	-	-	-	692	692
E	02	05	Fonctionnement	COGESTION	80.000	-	-	1	5.514	5.515
E	02	06	Réunion des instances	COGESTION	12.000	-	-	-	-	-
E	02	07	Ateliers / Réunions / Échanges	COGESTION	10.000	-	-	-	-	-
E	02	08	Mise en place des procédures de gestion du service CNS	RÉGIE	40.000	-	-	-	-	-
E	03		<i>Appui au MINAGRIE - Appuis au ONCCS (SOCCS)</i>		559.000	-	-	-	10.059	10.059

E	03	01	Mise en place des procédures de gestion du service	RÉGIE	40.000	-	-	-	-	-
E	03	02	Véhicules Un pickup et 5 motos	COGESTION	35.000	-	-	-	-	-
E	03	03	Acquisition de matériels de bureau	COGESTION	10.000	-	-	-	-	-
E	03	04	Appuis au démarrage (Fonctionnement)	COGESTION	80.000	-	-	-	8.355	8.355
E	03	05	Laboratoire – construction	COGESTION	160.000	-	-	-	-	-
E	03	06	Équipement de laboratoire	COGESTION	150.000	-	-	-	6	6
E	03	07	Contractualisation des agents	COGESTION	24.000	-	-	-	1.698	1.698
E	03	08	Formation des agents	COGESTION	0	-	-	-	-	-
E	03	09	Formation et accréditation contrôleurs + formations organismes appuis	COGESTION	0	-	-	-	-	-
E	03	10	Contrat cadre avec un laboratoire international	p.m.	0	-	-	-	-	-
E	03	11	Formation des agents	RÉGIE	20.000	-	-	-	-	-
E	03	12	Formation et accréditation contrôleurs + formations organismes appuis	RÉGIE	40.000	-	-	-	-	-
E	04		<i>Appui au MINAGRIE - Renforcement CTNHV (CTNVH)</i>		61.000	-	-	85	2.363	2.448
E	04	01	Fiches descriptives UPOV	COGESTION	35.000	-	-	-	14	14
E	04	02	Finalisation et mise à jour catalogue variétés	COGESTION	10.000	-	-	-	-	-
E	04	03	Protocoles DHS et essais VAT	COGESTION	8.000	-	-	-	2.264	2.264
E	04	04	Fonctionnement	COGESTION	8.000	-	-	85	85	170
E	05		<i>Appui au MINAGRIE – Études</i>		0	-	-	-	-	-
E	05	01	Mission internationale : privatisation des centres semenciers	p.m.	0	-	-	-	-	-
E	06		<i>Appui au MINAGRIE - Équipement</i>		45.000	-	-	-	-	-
E	06	01	Un véhicule tout terrain	COGESTION	30.000	-	-	-	-	-
E	06	02	Un véhicule de liaison	COGESTION	15.000	-	-	-	-	-
E	07		<i>Implication du secteur privé dans la filière semencière</i>		731.000	-	-	-	0	0
E	07	01	Fonds d'appui aux initiatives - semences	COGESTION	260.000	-	-	-	0	0
E	07	02	Fonds de garantie – semences	COGESTION	391.000	-	-	-	-	-
E	07	03	Formations et encadrement des	COGESTION	80.000	-	-	-	-	-

			multiplicateurs							
E	08		Organisations professionnelles dans secteur semencier		340.000	-	-	-	9.904	9.904
E	08	01	Gouvernance du secteur	COGESTION	80.000	-	-	-	-	-
E	08	02	Appui en marketing – distribution	COGESTION	80.000	-	-	-	1.218	1.218
E	08	03	Fonds pour Aménagements et infrastructures pour organisations	COGESTION	120.000	-	-	-	8.686	8.686
E	08	04	Encadrement des associations, inclus aspects juridiques	COGESTION	60.000	-	-	-	-	-
E	09		Prestations intellectuelles en appui à la mise en œuvre		299.000	-	-	-	18.013	18.013
E	09	01	Outils de prévision de la demande	RÉGIE	35.000	-	-	-	-	-
E	09	02	Élaboration guide de vulgarisation et outils de communication	RÉGIE	30.000	-	-	-	-	-
E	09	03	Contrat cadre avec un laboratoire international	RÉGIE	36.000	-	-	-	-	-
E	09	04	Études chaînes de valeur	RÉGIE	38.000	-	-	-	-	-
E	09	05	Mission internationale : privatisation des centres semenciers	RÉGIE	50.000	-	-	-	-	-
E	09	06	Autres prestations d'appui - inclus appuis organisations	RÉGIE	110.000	-	-	-	18.013	18.013
F			Volet SEMENCES - Moyens généraux		1.142.240	-	-	17.504	98.552	116.056
F	01		Frais de personnel - Assistant technique		600.000	-	-	11.259	35.880	47.139
F	01	01	Assistant technique pour secteur semencier	RÉGIE	600.000	-	-	11.259	35.880	47.139
F	02		Frais de personnel - Directeur national		48.000	-	-	-	2.156	2.156
F	02	01	Directeur national Semences	COGESTION	48.000	-	-	-	2.156	2.156
F	03		Frais de personnel - Équipe finance et administration		145.840	-	-	407	1.869	2.266
F	03	01	Comptable	RÉGIE	38.640	-	-	392	1.362	1.754
F	03	02	Secrétaire comptable	RÉGIE	27.200	-	-	15	497	512
F	03	03	6 Chauffeurs	COGESTION	80.000	-	-	-	-	-
F	04		Frais de personnel - Équipe technique		115.200	-	-	1.008	3.429	4.438
F	04	01	Ingénieurs agronomes en appui au secteur privé	RÉGIE	28.800	-	-	1.008	3.368	4.377
F	04	02	Un juriste	RÉGIE	28.800	-	-	-	27	27

F	04	03	Un économiste	RÉGIE	28.800	-	-	-	-	-
F	04	04	Un expert en marketing	RÉGIE	28.800	-	-	-	34	34
F	05		Investissements – Véhicules		52.000	-	-	4.326	31.263	35.589
F	05	01	Véhicules - Remplacement parc	RÉGIE	30.000	-	-	-	31.057	31.057
F	05	02	Mobilier	RÉGIE	6.000	-	-	-	80	80
F	05	03	ordinateurs et imprimantes	RÉGIE	10.000	-	-	4.326	127	4.452
F	05	04	Aménagements du bureau	RÉGIE	6.000	-	-	-	-	-
F	06		Frais de fonctionnement		181.200	-	-	504	23.964	24.468
F	06	01	Loyer du bureau	COGESTION	42.000	-	-	-	2.809	2.809
F	06	02	Services et frais de maintenance	COGESTION	4.000	-	-	-	684	684
F	06	03	Frais de fonctionnement des véhicules	COGESTION	52.000	-	-	-	18.112	18.112
F	06	04	Télécommunications	COGESTION	19.200	-	-	-	981	981
F	06	05	Fournitures de bureau	COGESTION	8.000	-	-	-	508	508
F	06	06	Missions	RÉGIE	16.000	-	-	121	789	910
F	06	07	Frais de représentation et de communication externe	RÉGIE	8.000	-	-	383	59	441
F	06	08	Frais de consultance	RÉGIE	32.000	-	-	-	24	24
G			Volet "Appui institutionnel ISABU"		877.000	-	-	-	57	57
G	01		Renforcement Capacités Organisationnelles ISABU - A151 Renforcer les capacités de gestion		86.000	-	-	-	-	-
G	01	01	Expertise nationale perlée sur la Gestion Administrative et Finance	COGESTION	26.000	-	-	-	-	-
G	01	02	Audit annuel	COGESTION	30.000	-	-	-	-	-
G	01	03	Centres semenciers et stations de recherche	COGESTION	30.000	-	-	-	-	-
G	02		Capacités ISABU pour amélioration de la qualité des semences		493.000	-	-	-	57	57
G	02	01	Protocole de production de semences - Expertise perlée	p.m.	0	-	-	-	-	-
G	02	02	Renforcement du contrôle interne qualité	COGESTION	14.000	-	-	-	-	-
G	02	03	Renforcement du contrôle interne qualité - Renforcement des capacités de diagnostic du labo de phyto et contrôle	COGESTION	50.000	-	-	-	-	-

G	02	04	Renforcement du contrôle interne qualité - Autres formations et appuis	COGESTION	24.000	-	-	-	-	-
G	02	05	Aéroponie - Mission d'évaluation des tests	p.m.	0	-	-	-	-	-
G	02	06	Aéroponie - Conversion des serres classiques en serres aéroniques	COGESTION	35.000	-	-	-	-	-
G	02	07	Aéroponie - Aménagements des serres	COGESTION	80.000	-	-	-	-	-
G	02	08	Aéroponie - Contrat cadre CIP	p.m.	0	-	-	-	-	-
G	02	09	Aéroponie - Autres équipements	COGESTION	30.000	-	-	-	-	-
G	02	10	Appui à la production de semences - Investissements en irrigation	COGESTION	80.000	-	-	-	57	57
G	02	11	Appui à la production de semences - Réhabilitation des hangars de stockage	COGESTION	60.000	-	-	-	-	-
G	02	12	Appui à la production de semences – Tracteurs	COGESTION	60.000	-	-	-	-	-
G	02	13	Appui à la production de semences - Fonds de roulement	COGESTION	60.000	-	-	-	-	-
G	03		Capacités d'offre des services		130.000	-	-	-	-	-
G	03	01	Travaux de réhabilitation et équipements de laboratoires Mise aux normes laboratoires	COGESTION	130.000	-	-	-	-	-
G	04		Expertises stratégiques		168.000	-	-	-	-	-
G	04	01	Expertise perlée protocole de production	RÉGIE	40.000	-	-	-	-	-
G	04	02	Contrat cadre laboratoire international	RÉGIE	71.000	-	-	-	-	-
G	04	03	Contrat cadre CIP	RÉGIE	32.000	-	-	-	-	-
G	04	04	Mission d'évaluation des tests	RÉGIE	25.000	-	-	-	-	-
H			Volet "Appui institutionnel ISABU" - Moyens généraux		40.000	-	-	-	-	-
H	01		<i>Frais de fonctionnement</i>		<i>40.000</i>	-	-	-	-	-
H	01	01	Frais de fonctionnement des véhicules	COGESTION	40.000	-	-	-	-	-
X			Volet – Réserves		42.622	-	-	-	-	-
X	01		Réserves		<i>42.622</i>	-	-	-	-	-
X	01	01	Réserves	RÉGIE	42.622	-	-	-	-	-
X	01	02	Réserves	COGESTION	0	-	-	-	-	-
Z			Volet - Moyens généraux		438.000	-	254	10.261	3.591	14.106

Z	01		Audit et Suivi et Évaluation		438.000	-	254	10.261	3.591	14.106
Z	01	01	Frais de suivi et évaluation	RÉGIE	100.000	-	69	-	-	69
Z	01	02	Suivi et accompagnement méthodologique	RÉGIE	201.000	-	-	-	-	-
Z	01	03	Audit	RÉGIE	90.000	-	185	10.261	-	10.446
Z	01	04	Backstopping	RÉGIE	47.000	-	-	-	-	-
Z	01	05	TVA	COGESTION	0	-	-	-	2.868	2.868
Z	01	06	TVA	RÉGIE	0	-	-	-	723	723

RÉGIE	6.159.162	-	69.201	110.669	367.925	547.795
COGESTION	6.840.838	-	-	86	294.148	294.234
	13.000.000	-	69.201	110.755	662.073	842.029

7.4 Bénéficiaires

R1 : Les capacités du MINAGRIE à assurer ses fonctions régaliennes sont améliorées					
Type Bénéficiaire	Nombre concerné	Changement intervenu	Implication dans les décisions	Prise en compte des attentes	Degré de satisfaction
1. Bénéficiaires directs (niveaux centraux et décentralisés du MINAGRIE)	30 agents	Non applicable (Démarrage)	Elevée	Renforcement des capacités, clarification de leurs missions, amélioration du suivi-évaluation	Non applicable (Démarrage)
2. Les organisations de producteurs et le secteur privé	1 plateforme	Idem	Moyenne	Meilleure intégration dans les prises de décision	Idem
3. Les bénéficiaires indirects (Agences de Coopération multilatérales, MDC, MINIPLAN, ISTEEBU, IGEBU,...)	10	Idem	Moyenne	Meilleure intégration et concertation dans les prises de décision	Idem
4. Bénéficiaires finaux (les petits producteurs)	Non applicable (Démarrage)	Idem	Faible	Amélioration de la qualité des services publics	Idem
R2 : La production et l'utilisation des semences et plants de qualité sont augmentées					
Type Bénéficiaire	Nombre concerné	Changement intervenu	Implication dans les décisions	Prise en compte des attentes	Degré de satisfaction
Bénéficiaires directs (services MINAGRIE)	12	Augmentation de revenu, acquisition de compétences, développement de carrière	Elevé : consultation et programme de travail librement consenti	Elevé	Moyen
Multiplicateurs de semences de pdt	35	Augmentation de revenu	Forte : consultation et contrat librement consenti	Forte	Elevé
Multiplicateurs de semences de riz par les UPA paysanne de Ruyigi	256	Augmentation sécuritaire alimentaire et revenu	Forte : UPA prennent les décisions	Forte	Elevé
5. Bénéficiaires finaux (les petits producteurs)	Non applicable (Démarrage)	Non applicable (Démarrage)	Faible	Amélioration de la qualité des services publics	Idem

La liste des bénéficiaires pour les volets VRECH et VDEVA est prématurée.

7.5 Planification opérationnelle Q1-2011

Volet	Ref PAIOSA	Ref. PNIA	Objectif	Actions concrètes	Résultats Attendus	IOV (synth)	Échéances	Dépenses prévues Q1 2012 (EUR)	Dépenses prévues 2012 (EUR)	Dépenses prévues 2012 (BIF)
VAIM <i>(Appui institut. MINAGRIE)</i>	C01-PAIOSA 1	Prog 4-SP.13/S P.15	Renforcer capacités de planification et de programmation MINAGRIE	Appui DGPAE et DPAE	Planification professionnalisée et basée sur PNIA	Qualité et délais des Plans + tx harmonisation avec PNIA	31/12/2012	8.014	100.470	170.799.243
	C03-PAIOSA 1	Prog 4-SP.15	Renforcer capacités de suivi-évaluation MINAGRIE	Mise en place dispositif SE PNIA	Système de S/E en place, fonctionnel et basé sur PNIA	Qualité et délais des Rapports + tx harmonisation avec PNIA	31/12/2012	2.500	48.157	81.866.900
	C04-PAIOSA 1	Prog 4-SP.15	Renforcer données agricoles MINAGRIE	Enquête agricole	3 saisons couvertes sur 2500 ménages	Données agricoles de qualité disponibles dans des délais suffisants pour prise de décision	31/12/2012	379.499	1.176.087	1.999.348.386
	C05-PAIOSA 1	Prog 4-SP.15	Renforcer capacités de coordination MINAGRIE	Appui SP et cellules	Coordination centrale, avec DPAE et EAC effective	Satisfaction des services et qualité coordination	31/12/2012	2.178	67.917	115.459.143
	C06 et C07-PAIOSA 1	Prog 4-SP.13/S P.14/SP.15	Renforcer capacités gestion RH MINAGRIE	Appui mise en place nouvelle organisation et contractualisation (montant à définir)	Gestion RH efficace et basée sur performance	Satisfaction et amélioration des services	31/12/2012	18.350	75.821	128.896.186
	C08-PAIOSA 1	Prog 4-SP.15	Renforcer communication et information MINAGRIE	Appui MINAGRIE en matériel communication/information	Communication interne et externe améliorée	Volume, qualité et délais de communication	31/12/2012	21.954	75.666	128.632.686
	D+C02+C10-PAIOSA 1	Prog 4-SP.15	Assurer la gestion du volet et mobiliser des experts d'appui	Frais de ressources humaines, d'investissement et de fonctionnement liés au volet VAIM	Coordination fonctionnelle et équipe technique d'appui efficace	Satisfaction des services rendus et taux d'exécution technique et financier	31/12/2012	130.053	467.292	794.396.805

VSEM (Appui institut. Et opération. secteur semences)	E02-PAIOSA 1	Prog 4-SP.13	Renforcement du CNS et DPSP (SNS)	Contractualisation et moyens de fonctionnement	Services professionnalisés	Satisfaction des services	31/12/2012	4.800	103.200	175.440.000
	E03-PAIOSA 1	Prog 4-SP.13	Appuis au ONCCS	Construction laboratoire + contractualisation + appui gestion	Services existents	Existence	31/12/2012	15.590	141.360	240.312.000
	E04-PAIOSA 1	Prog 4-SP.13	Renforcement CTNHV (CTNVH)	Mise à jour catalogue variétés + essais	Catalogue à jour	Qualité catalogue	31/12/2012	0	3.500	5.950.000
	E05-PAIOSA 1	Prog 4-SP.13	Privatisation centres semenciers	Etude	Proposition opérationnelle	Proposition validée	31/12/2012	0	0	0
	E07-PAIOSA 1	Prog 2-SP.8	Fonds d'appui secteur privé dans la filière semencière	Fonds de garantie et fonds de subvention (montant à définir)	Chiffre d'affaire privé augmenté	Chiffre d'affaire privé	31/12/2012	11.000	11.000	18.700.000
	E08-PAIOSA 1	Prog 2-SP.6	Organisations professionnelles dans secteur semencier	Contractualisation et appui marketing	Augmentation légitimité et amélioration services aux membres	Nombre de membres et satisfaction des membres	31/12/2012	750	23.750	40.375.000
	E09-PAIOSA 1	Prog 1-SP.3	Mobilisation d'expertise stratégique	Contrat cadre protocoles contrôles et certification	Contrôles améliorés	Satisfaction des services	31/12/2012	18.000	118.000	200.600.000
	F+E06-PAIOSA 1	Prog 4-SP.15	Assurer la gestion du volet	Frais de ressources humaines, d'investissement et de fonctionnement liés au volet VSEM	Coordination fonctionnelle et équipe technique d'appui efficace	Satisfaction des services rendus et taux d'exécution technique et financier	31/12/2012	61.361	300.210	510.357.243
VRECH	G01-PAIOSA 1	Prog 2-SP.9	Renforcement capacités de gestion ISABU	Appui DAF amélioration process	Amélioration de la gestion	Audits externes	31/12/2012	6.000	26.000	44.200.000

<i>(Appui institut. Recherche)</i>	G02-PAIOSA 1	Prog 2-SP.9	Amélioration de la qualité des semences PREBASE	Infrastructures de stockage et irrigation + Contrat cadres amélioration services labo	Qualité et quantité de semences prébase augmentée	Quantités de semences et résultats qualités	31/12/2012	25.000	250.000	425.000.000
	G03-PAIOSA 1	Prog 2-SP.9	Mise au normes de laboratoires	Réhabilitation laboratoires chimie et insectes	Labo aux normes	Audits externes	31/12/2012	0	55.000	93.500.000
	G04-PAIOSA 1	Prog 2-SP.9	Mobilisation d'expertise stratégique	Contrat cadre protocoles controles et certification	Contrôles améliorés	Satisfaction des services	31/12/2012	5.000	70.000	119.000.000
	H-PAIOSA 1	Prog 2-SP.9	Assurer la gestion du volet et mobiliser des experts d'appui	Frais de ressources humaines, d'investissement et de fonctionnement liés au volet VRECH	Coordination fonctionnelle et équipe technique d'appui efficace	Satisfaction des services rendus et taux d'exécution technique et financier	31/12/2012	0	15.000	25.500.000
	PAIOSA 2	Prog 2-SP.9	Etudes pour réhabilitation des stations régionales et mobiliser des experts d'appui technique et admin/finance	Frais de ressources humaines, d'études et de fonctionnement liés au volet VRECH	Réhabilitation des stations régionales en préparation et gestion admin-fin améliorée	études en cours et recommandation expertise en application	31/12/2012	0	208.000	353.600.000
UAC <i>(Coordination)</i>	A02-PAIOSA 1	Prog 4-SP.15	Coordination	Mise en place du dispositif de S/E PAIOSA	Baseline établis et système S/E en place	Dispositif S/E	31/12/2012	6.028	35.654	60.611.800
	A03-PAIOSA 1	Prog 4-SP.15	Mobilisation d'expertise stratégique	Mise en place de stratégies harmonisées pour PAIOSA	Stratégie genre/finances rurales/filières/OP	Stratégies opérationnelles	31/09/2012	8.700	104.000	176.800.000
			Etude préparatoires à travaux	EIE et Etudes techniques Irrigation CIBITOKÉ	Résultats d'études utilisés	Qualité études	31/12/2012			
A04-PAIOSA 1	Prog 2-SP.6	Appui OP	Accompagnement OP Kirundo	OP accompagnées	Satisfaction accompagnement	31/09/2012	0	500	850.000	

	B+A01-PAIOSA 1	Prog 4-SP.15	Assurer la coordination du programme et mobiliser des experts d'appui	Frais de ressources humaines, d'investissement et de fonctionnement liés à l'UAC	Coordination fonctionnelle et équipe technique d'appui efficace	Satisfaction des services d'appui et de coordination	31/12/2012	56.728	308.654	524.711.800
	PAIOSA 2	Prog 4-SP.15	Assurer la coordination du programme et mobiliser des experts d'appui	Frais de ressources humaines, d'investissement et de fonctionnement liés à l'UAC	Coordination fonctionnelle et équipe technique d'appui efficace	Satisfaction des services d'appui et de coordination	31/12/2012	0	135.000	229.500.000
VDEVA	VDEVA IMBO - PAIOSA 2	Prog 2- Progr 3	Etudes préparatoires aux infrastructures	Frais d'études	Etudes de qualité	études en cours	31/12/2012	0	75.000	
	VDEVA MOSSO - PAIOSA 2	Prog 2- Progr 3	Assurer la transition avec le projet APV, mettre en place les équipes, lancer les études d'infrastructures publiques	Frais de ressources humaines, d'étude	Démarrage des antennes et travaux d'infrastructures préparés	Fonctionnalité des services et études en cours	31/12/2012	0	215.000	365.500.000
	VDEVA BUGESER APAIOSA 2	Prog 2- Progr 3	Assurer la transition avec le projet PADAP, mettre en place les équipes, lancer les études d'infrastructures publiques et faciliter l'accès aux finances	Frais de ressources humaines, d'étude, d'appui aux OP et de financement rural	Démarrage des antennes et travaux d'infrastructures préparés	Fonctionnalité des services et études en cours	31/12/2012	0	394.000	669.800.000
Réserve et moyens généraux	Z01-PAIOSA 1	Prog 4-SP.15	Assurer des audit et Suivi/Évaluation externe	Mission perlée d'appui au dispositif S/E PAIOSA	Baseline établis et système S/E en place	Dispositif S/E fonctionnel et apprécié	31/12/2012	0	26.000	44.200.000

VOLET	Plan Q1 2012 (eur)	Plan 2012 version Q1 2012 (eur)	Plan 2012 version Q1 2012 (BIF)
UAC - PAIOSA 1	115.868	559.791	951.644.700
UAC - PAIOSA 2	0	135.000	229.500.000
VAIM - PAIOSA 1	562.548	2.011.411	3.419.398.700
VSEM - PAIOSA 1	111.501	701.020	1.191.734.000
VRECH - PAIOSA 1	36.000	401.000	681.700.000
VRECH - PAIOSA 2	0	208.000	353.600.000
VDEVA - PAIOSA 2	0	684.000	1.162.800.000
Frais généraux et réserve	0	26.000	44.200.000
Ss-tot PAIOSA 1	825.917	3.699.223	6.288.679.100
Ss-tot PAIOSA 2	0	1.027.000	1.745.900.000
TOTAL PAIOSA	825.917	4.726.223	8.034.579.100